60¢

LIBERTÉ

44 Saint-Boniface, du 1er au 7 février 1991 Télé.: 237-4823 Télécopieur: 231-1998



photo: Yves Chartrand

La grosse ligne

L'équipe de Saint-Pierre-Jolys a remporté le tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb organisé la fin de semaine dernière à Sainte-Agathe. La grosse ligne composée de Luc Nadeau, Réal Curé et du capitaine Pierre Gagné est convaincue d'avoir fait la différence! Page 15.

Roger Turenne prend congé

Après 10 ans au front des services en français au gouvernement du Manitoba, Roger Turenne a donné sa démission. **Page 3.**

La carte de débit des caisses pop

Les membres des caisses de Lourdes et de Saint-Claude pourront bientôt payer leurs achats avec leur carte Multi-populaire. **Page 3.**

Le blé en chute libre

L'analyste Antoine Coudière d'Agriculture Canada parle des projections de vente de blé. **Page 10.**

Carolyn Duhamel, élue

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains ont élu une nouvelle présidente lors d'un congrès annuel axé sur la gestion scolaire. **Page 7.**

Roger Grégoire à temps plein

L'avocat de Swan River devient enfin le 2e juge francophone à temps plein à la Cour provinciale. **Page 5.**

Quatre caisses pop en chiffres

Les caisses de La Broquerie, Saint-Malo, Saint-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes ont tenu leur assemblée annuelle. **Pages 6, 8 et 9.**

Citation de la semaine

«On couchait tous les dix gars un à côté de l'autre sur le plancher.»

Le centenaire Édouard Taillefer, en parlant des 15 enfants de sa famille, originaire de La Broquerie. **Page 17.**



photo: Laurent Gimenez

Le classique franchit la Rouge

Les habitués des concerts classiques à Winnipeg risquent d'être un peu dépaysés. Le concert à ne pas manquer cette semaine a lieu non pas à la salle du Centenaire ou dans une église du quartier Osborne, mais en plein coeur de Saint-Boniface. Guy Michaud nous guide. Lire page 11.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Sylviane LANTHIER, Laurent GIMENEZ, Karine BEAUDETTE
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Carole LÉVESQUE
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane CHATWELL
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

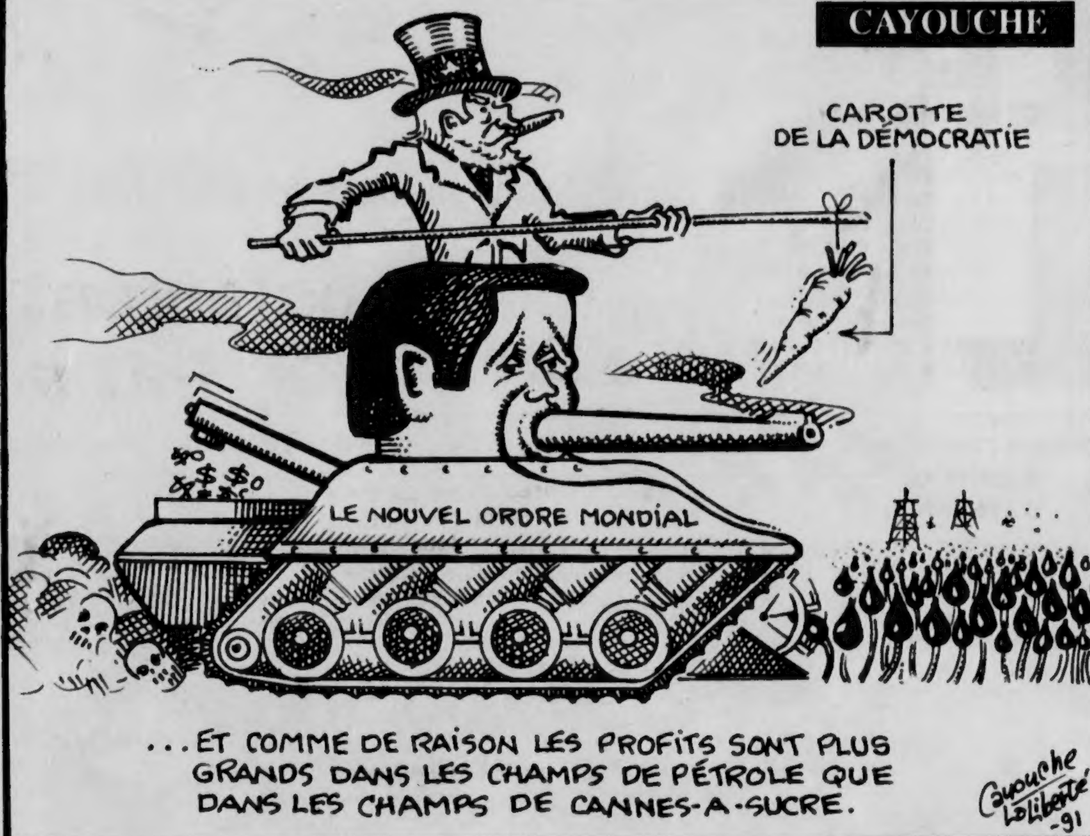
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Rosanne Ste-Marie. Page 15.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Le député Ronald Duhamel. Page 27.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Ici et ailleurs

C'est un départ!

Nouveau-Brunswick - L'équipe du futur journal Info-Plus, dans la région de Grand-Sault, est officiellement au travail depuis le 21 janvier. Une personne se consacrera à plein temps à l'établissement du journal. La Société nationale des Acadiens et Acadiennes lui a fait une place dans ses locaux.

Éducation de la minorité

Toronto - Les ministres provinciaux de l'Éducation discuteront de l'enseignement dans la langue de la minorité lors de leur prochaine réunion les 25 et 26 février. Il s'agira de la première fois qu'ils en parlent depuis le jugement Mahé rendu par la Cour suprême en mars 1990. Ce jugement reconnaissait aux minorités une certaine forme de gestion de leurs écoles. (APF)

Le crime de l'Ouest

Ottawa - Le taux d'infractions au Code criminel est moins élevé à l'est de la frontière Ontario-Manitoba. Plus on se déplace vers l'ouest, plus il augmente, selon Statistique Canada. Le taux national était de 9 274 infractions par 100 000 habitants en 1989. Le plus élevé? La Colombie-Britannique: 13 855. Le plus faible? Terre-Neuve: 5 714.

Les maires contre les coupures

Montréal - Huit maires francophones du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont demandé lors d'une conférence de presse, le 20 janvier, un moratoire sur la fermeture de plusieurs stations françaises de la télévision de Radio-Canada.

En cas d'échec (et le conseil d'administration de Radio-Canada réuni le 22 janvier ne semble pas avoir changé d'idée), les maires se disent prêts à poursuivre la campagne de sensibilisation de la population jusqu'aux prochaines élections fédérales. (APF)

Le Sun brille mieux!

Saint-Boniface - Les pin-ups, ces filles que certains journaux placent en évidence dans leurs pages, connaissent des problèmes qui réjouissent leurs détracteurs. L'éditeur du Winnipeg Sun, Paul Robson, a ainsi décidé de supprimer la photo publiée à chaque semaine de façon à améliorer la crédibilité du journal.

Les journaux qui portent également le nom de Sun à Ottawa, Toronto, Calgary et Edmonton, et dont la marque de commerce est d'avoir en page 3 une photo-couleur d'une fille légèrement vêtue, se sont pour leur part vus obligés de la déplacer ailleurs dans le journal en raison d'une abondance de couverture sur la guerre du golfe Persique. Il reste à voir si ces journaux vont suivre l'exemple de leur petit cousin de Winnipeg!

Dans les caisses pop de Lourdes et Saint-Claude

Le paiement direct par carte fait son entrée

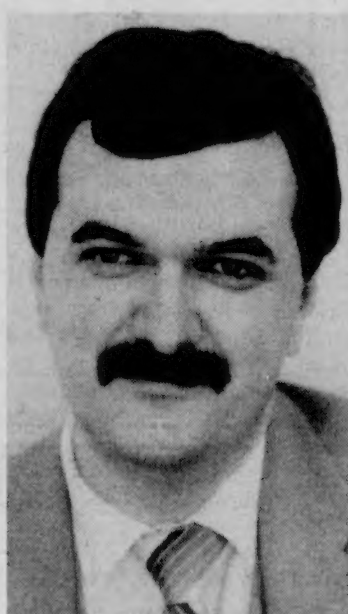
Les membres d'une caisse populaire au Manitoba pourront bientôt utiliser leur carte Multi-populaire pour payer directement leurs achats chez certains commerçants.

Le projet sera expérimenté au printemps dans les caisses populaires de Saint-Claude et de Notre-Dame-de-Lourdes, et vraissemblablement étendu dès l'automne aux autres caisses de la province.

Selon Fernand Vermette, directeur, support aux opérations à la Fédération des caisses populaires du Manitoba, il s'agit d'un «nouveau mode de paiement déjà utilisé dans d'autres régions du Canada», mais encore très peu connu, notamment au Manitoba.

Fernand Vermette souligne les nombreux avantages du système:

1) Pour les commerçants: le montant des ventes est transféré directement sur le compte, ce qui évite au commerçant de se déplacer et lui permet de toucher l'intérêt sur ses placements dès le premier jour; de plus, l'absence d'argent liquide dans le magasin réduit les risques de vols.



Archives La Liberté

Selon Fernand Vermette, les villages de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Claude ont été choisis pour tester le nouveau système de paiement direct, parce que l'absence d'institutions financières, à part les caisses populaires, garantit aux commerçants une quantité raisonnable de transactions.

2) Pour la caisse populaire: le coût des transactions électroniques est beaucoup moins élevé que celui des transactions par chèque, qui s'élève en moyenne à 1,25$; de plus, le paiement direct par carte de débit élimine le risque des chèques en bois (la transaction ne peut s'opérer que si le compte est suffisamment approvisionné).

3) Pour le client: le paiement est très pratique: pas besoin de remplir de chèque ou de porter de l'argent liquide sur soi; il y aurait en revanche des frais de service dont le montant reste à déterminer.

Selon Fernand Vermette, le coût d'installation est pratiquement nul pour les caisses populaires et ne nécessite que l'installation du logiciel adéquat à la Fédération des caisses. Quant aux commerçants qui embarqueraient dans le système, ils auraient simplement à payer la location du matériel, soit quelques dizaines de dollars par mois.

L'initiative de la Fédération des caisses populaires du Manitoba fait suite au lancement d'un semblable projet-pilote par l'Association Interac dans la région d'Ottawa-Hull en octobre 1990.

Interac, un réseau reliant la plupart des grandes institutions financières du canada, a l'intention d'étendre ce système de paiement direct par carte à tout le pays dès l'automne 1991.

A ce moment là, précise Fernand Vermette, les caisses populaires seront prêtes à embarquer dans le nouveau système de paiement, dont le succès, pense-t-il, dépendra surtout de la volonté des commerçants de s'y associer.

«A Lourdes et à Saint-Claude, les quatre commerçants ont accepté de participer dès la première réunion. Ça me paraît très encourageant», conclut-il.

Laurent GIMENEZ

Services en français au Manitoba

Roger Turenne tire sa révérence

Roger Turenne, le responsable des services en français pour le gouvernement du Manitoba au cours des années 80, tirera sa révérence à la fin d'avril.



Roger Turenne: «Dix ans au front, c'est assez!» Archives La Liberté

La nouvelle a été communiquée à La Liberté le 29 janvier. Roger Turenne avait déjà informé le premier ministre Gary Filmon de sa décision de quitter son poste de conseiller spécial.

«Il a été surpris. Il a trouvé ça plutôt inattendu. Mais je ne m'en vais pas en claquant les portes. Dix ans au front, c'est assez!»

«Il y a des raisons à la fois personnelles et professionnelles. Dix ans, c'est un bon temps. Et c'était un travail stressant. J'étais souvent coincé entre la communauté franco-manitobaine et la majorité anglophone. Tu dois marcher sur des oeufs tout le temps!»

Nommé en août 1981, Roger Turenne a vécu trois changements de gouvernements depuis son entrée en fonction. Il y a eu des hauts et des bas.

«La période la plus traumatisante a été le fiasco de 1983-84 qui a tout bloqué. Il a même fallu fermer boutique trois mois en 1985. Mais on a repris la politique de 1982 après la réélection des néos en 1986. Timidement.»

Un nouveau recul temporaire a marqué, selon Roger Turenne, l'arrivée des conservateurs au pouvoir en 1988 «parce que le nouveau gouvernement avait l'habitude de rouspéter dans l'opposition!»

Mais il y a eu, depuis, la fameuse annonce d'une politique en novembre 1989 lors de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.

«Les grandes lignes de la politique ont été dressées. Le point tournant, c'est l'entente-cadre (Canada-Manitoba) annoncée en novembre dernier. Il faut poursuivre. En même temps, la nature du travail va changer.»

Roger Turenne n'a pas l'intention de travailler pour le restant de l'année. «Je n'ai pas d'emploi et je n'en cherche pas avant l'année prochaine. Je me retire un peu pour regarder tout ça. J'aimerais me consacrer à de l'écriture plus personnelle, à des réflexions.»

En plus de trouver un nouveau conseiller spécial du premier ministre pour les services en français, le gouvernement va embaucher un adjoint, un poste qui avait été annoncé en novembre dernier.

Yves CHARTRAND

ÉDITORIAL

La stratégie de l'énergie

Les uns ont besoin de martyrs, les autres de héros. Les premiers s'accrochent à l'illusion de l'unité du monde arabe. Les autres à leur blason messianique magané par la guerre de la honte au Vietnam. Les deux sont dirigés par des mégalomanes.

La flore et la faune du golfe Persique ne devraient pas être en train de payer la note. C'est Saddam Hussein et George Bush que l'on devrait tremper dans le goudron et rouler dans les plumes.

Tout a déjà été dit sur l'appétit de pouvoir de ces deux hommes. Ceux qui les supportent dans cette guerre, que ce soit au nom de l'intégrisme musulman ou de l'impérialisme américain, ne partagent-ils pas la même maladie, celle de vouloir dominer à tout prix, la destruction de la planète comprise?

Les conséquences écologiques de la guerre du Golfe sont difficiles à évaluer. On ne peut que craindre le pire. Des centaines de milliers de bombes qui éclatent, des vies, des écosystèmes et une partie de la civilisation détruits. On se bat pour le contrôle du Koweit et de son huile, mais qu'en restera-t-il?

Il faudra remplacer les villes, remplacer les ressources, remplacer les avions, les bombes, les réserves. Nettoyer le sol, l'eau et l'air contaminés? Bonne chance.

Ce qui est certain, c'est que le Canada est du bon côté, celui des vainqueurs. Il le faut pour que le prix du litre baisse à la pompe, même s'il est mêlé de globules rouges.

Tout indique que la guerre du Golfe demeurera une autre belle occasion ratée. Une occasion de contester un mythe savamment entretenu par nos gouvernements, à savoir que la souveraineté repose sur le contrôle et la centralisation des ressources énergétiques.

Or, cette "croyance" mène invariablement à la dépendance: il faut libérer les puits de pétrole du Koweit, il le faut! Et dès que le prix du baril atteint un certain seuil, il y a des premiers ministres qui donnent des poignées de main et des millions pour étendre l'exploitation des gisements pétrolifères au Canada. Vivent les gros systèmes!

Au lieu de se salir les mains au Moyen-Orient, le Canada aurait pu dire non: profitons-en pour consommer moins, faisons notre autonomie, utilisons davantage les autres sources d'énergie, celles qui sont renouvelables.

Comme Canadiens, nous attendons, naïvement. Nous attendons que l'Hydro du Manitoba ou Centra Gas mette sur le marché des panneaux solaires pour le chauffage des maisons. Nous attendons que GM ou Ford crée des voitures propulsées au solaire.

Comment se fait-il que le coin le plus venteux au pays, Portage et Main à Winnipeg, n'ait pas encore son système à éolienne (à vent) pour chauffer les édifices du centre-ville (et pour l'intérêt du tourisme)? La province du soleil, le Manitoba, n'a pas encore de centrale solaire. Les côtes du Pacifique et de l'Atlantique n'ont toujours pas non plus de centrale marémotrice (utilisant la force des vagues).

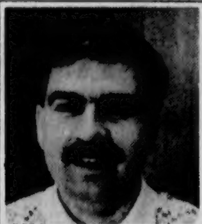
Les énergies renouvelables n'ont pas la faveur des gouvernements, surtout quand elles sont applicables sur une petite échelle. Les distributeurs de l'or noir et de l'électricité soutiennent le pouvoir. Ce sont les mêmes qui se baladent ces jours-ci sur les plages du Club Med, dans les discos du Caire et dans les casinos de Las Vegas en compagnie de Koweitiens et de Saudiens en exil, pendant le massacre.

Il n'est jamais trop tard pour que le Canada prenne un autre virage. Il reste que, comme Canadiens, la guerre du Golfe est une occasion de mettre notre énergie à la bonne place: chez nous.

Jean-Pierre DUBÉ

Hé! Ho! au défilé

Cette année, le défilé du Festival du Voyageur aura lieu le dimanche 3 février. Le départ se fera près du Rendez-Vous à compter de 12 h 30. Le défilé empruntera ensuite les rues La Vérendrye et Thibault, puis le boul. Provencher pour se rendre à la Fourche.



Yves Chartrand

passé / PRÉSENT

Joanne Plamondon: Un contrat à son goût

Au moment d'aller sous presse, le syndicat des infirmières et infirmiers du Manitoba s'apprêtait à voter sur une entente de principe conclue le 28 janvier. J'ai parlé de la plus longue grève dans ce secteur au Canada avec Joanne Plamondon, une infirmière de Saint-Boniface.

Pourquoi la grève dure-t-elle si longtemps?

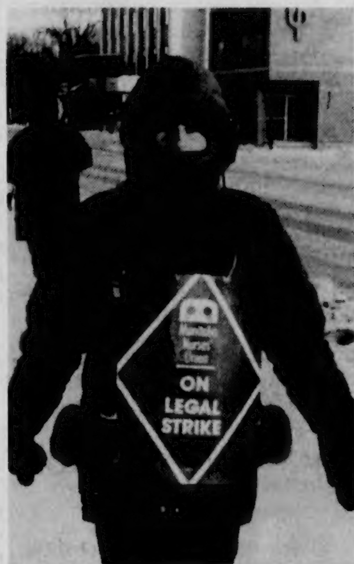
Joanne Plamondon: La dernière fois qu'on s'est parlés, j'ai dit que Don Orchard et Gary Filmon n'étaient pas intéressés. Ils n'étaient pas vraiment intéressés parce que ça a duré trop longtemps. L'intérêt de régler ça avant un mois n'était pas là. Ils ne voulaient pas nous écouter, être plus flexibles. Beaucoup d'infirmières et aussi des médecins sont très frustrés. J'ai hâte que ça finisse. Mais c'est la cinquième semaine de grève et on ne retournera pas à l'ouvrage pour moins que le coût de la vie.

Pensiez-vous que ça allait durer aussi longtemps au début?

J.P.: Quand ça a commencé le 1er janvier, on ne pensait pas que ça allait commencer! C'était la première grève. On était prêts, mais il y avait beaucoup de choses à régler comme les services essentiels. Il fallait y penser chaque jour. Après la deuxième semaine, j'ai vu que ça marchait tellement bien dans mon département que j'ai eu peur que ça dure longtemps. Filmon et Orchard savaient qu'on donnait des services essentiels. C'est sûr qu'il y a eu des cas d'interventions chirurgicales retardées.

Alors le gouvernement a-t-il délibérément fait durer la grève?

J.P.: Je ne peux pas dire ça. Mais Gary Filmon ne voulait pas voter une loi pour nous faire retourner au travail. Il aurait fallu un arbitre et comme on est moins payés que tous les autres au Canada, la chance était qu'il nous donne plus. Et le premier ministre a dit qu'il n'y a plus d'autre argent pour la santé.



Une infirmière sur la ligne de piquetage. Après cinq semaines, il y a toujours une détermination de ne pas régler à rabais.

Les gens vous ont-ils fait beaucoup de commentaires sur la grève?

J.P.: En général, les gens plus âgés ne nous comprennent pas. J'ai eu des commentaires qu'on était égoïstes, que les patients souffrent. Quand on disait comment peux-tu faire ça, ça fait mal au coeur car c'était une décision sérieuse d'aller en grève pour la première fois au Manitoba. Au rallye, il y avait plusieurs milliers d'infirmières, ce qui montrait le sérieux de la chose, qu'il y avait un problème avec le système. On veut que le monde nous écoute.

Je sais que les patients, ceux qui attendent une intervention, souffrent. Mais ce n'est pas notre responsabilité. Les infirmières l'ont toujours prise. J'espère que ça va se régler. Je vais faire ma décision au moment du vote. Si on règle ça pour quelque chose qui ne vaut pas la peine, qu'est-ce qui va arriver dans deux ou trois ans? La même chose?

Gary Filmon attend notre réponse et si on ne règle pas, il va falloir que lui et Don Orchard pensent à leurs affaires parce ça coûte de l'argent envoyer des patients dans d'autres provinces. Nous avons fait ça pour avoir plus de respect. Eux, ils tentent de nous blâmer parce qu'il y a des patients qui souffrent. Ce n'est pas notre intention.

Allez-vous avoir le respect des gens après la grève?

J.P.: Je pense qu'on a plus le respect des aides-infirmières, des médecins, des commis, des résidants. Ils n'ont jamais compris tout ce qu'on fait. Alors qu'avec les patients et des administrateurs, ça va prendre du temps. C'est très frustrant pour eux autres aussi parce qu'il faut qu'ils travaillent de longues journées!

Il y a des patients qui vont trouver ça dur, ceux qui ne comprennent pas ce qu'on fait. Il va toujours y en avoir. On ne peut pas plaire à tout le monde! C'est dur à expliquer.

Peut-être que la perception de ce que vous faites n'aura pas changé dans le public...

J.P.: On ne le sait pas! Il y a des gens qui écrivent des articles contre les infirmières pour nous blâmer. On ne devrait pas juger le monde. Il y a une raison pourquoi on est en grève. 94% des infirmières avaient voté de continuer la grève. Pour moi, ça veut dire quelque chose.

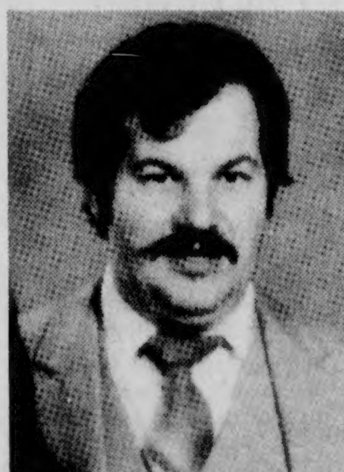
Roger Grégoire à la Cour provinciale

Un 2e francophone à temps plein

Roger Grégoire, juge à temps partiel de la Cour provinciale depuis plus d'un an, a été nommé à plein temps le 18 janvier dernier.

Cette nomination devrait permettre de régler les problèmes de conflits d'intérêt potentiels dans les causes en français présidées par la juge Léa Duval quand la firme de son mari, également avocat, était impliquée dans la cause.

«Toutes les causes de conflit d'intérêt devraient être éliminées», précise Roger Grégoire. Par exemple, comme on en vient vite à connaître presque tout le monde au Manitoba, les deux juges, qui travaillent dans des secteurs différents, peuvent échanger les causes qui risquent de prêter flanc à des conflits d'intérêt.



Roger Grégoire, désormais juge de la Cour provinciale à plein temps.

Affecté aux nord de la province (Thompson et Le Pas), Roger Grégoire se rend à Winnipeg quand on a besoin de ses services comme juge francophone, ce qui varie entre une à trois fois par mois.

Le juge prévoit prendre le mois de février pour transférer ses dossiers et régler ses affaires comme avocat avant de prendre sa charge de juge à temps plein.

Sylviane LANTHIER

LETTRES

Une question à rediscuter et à réévaluer

Cher M. Chartrand,

Nous écrivons afin de vous exprimer notre profonde déception d'apprendre que l'abbé Claude Blanchette ne sera plus responsable de la chronique religieuse dans notre journal. Depuis trois semaines déjà, nous ne pouvons lire l'abbé Claude Blanchette dans la chronique religieuse et nous sommes quelque peu déçus de constater que, d'après nous, la qualité de la chronique en a souffert. Si on voulait un peu de variété dans la chronique et si on voulait multiplier les collaborateurs/collaboratrices du journal, n'aurait-on pas pu ajouter une deuxième chronique qui paraîtrait dans notre journal de temps à autre?

Nous trouvons ces deux objectifs valables, mais nous aurions espéré qu'on aurait pu les atteindre, sans pour autant mettre de côté une chronique de qualité qui était assurée par un collaborateur engagé depuis déjà une dizaine d'années à La Liberté. Il est très malheureux et regrettable qu'on n'ait pas pu arriver à une entente afin de satisfaire l'objectif d'offrir une variété dans la chronique, tout en respectant ce qui existe déjà depuis longtemps et qui est lu et apprécié par nos abonnés.

Sans vouloir vous prêter des intentions, nous vous demandons comment il se fait que la décision de varier le contenu de la chronique religieuse fut prise le 21 septembre, mais qu'on a essayé de contacter l'abbé Claude que le 11 décembre, lorsqu'il était parti à Rome, afin de l'informer de cette décision?

Il nous semble qu'un délai de deux mois et demi n'est pas justifiable, si on respecte la personne qui contribue fidèlement au journal depuis dix ans! Finalement, la lettre de démission de l'abbé Claude ainsi que la note de la rédaction, qui fait allusion à la politique du journal de ne pas répondre aux lettres à l'éditeur, «encore moins à celle-ci», nous permettent de soupçonner que le divorce ne s'est pas fait à l'amiable.

Notre journal a même «oublié» de remercier l'abbé Claude Blanchette pour ses dix ans de contributions, comme collaborateur! Qu'on soit d'accord ou non avec le contenu de sa chronique et/ou avec les raisons qui l'ont motivé d'offrir sa démission, on lui doit des remerciements. Puisque notre journal a oublié de le faire, nous voulons remercier l'abbé Claude d'avoir assuré une chronique de qualité dans notre journal depuis déjà dix ans.

Nous espérons que toute cette question peut être rediscutée et réévaluée, de sorte à pouvoir rencontrer la nouvelle vision de notre journal, tout en maintenant une chronique religieuse de qualité.

Diane et Léo Robert
Saint-Boniface
Le 20 janvier 1991

Des félicitations du Nouveau-Brunswick

À l'attention de Monsieur Yves Chartrand et Monsieur Jean-Pierre Dubé.

Messieurs,

Juste un petit mot pour vous souhaiter la bonne année (même si je suis un peu en retard).

En tant qu'un abonné à distance de votre journal toujours intéressant, je tiens à vous féliciter pour la qualité et le contenu de votre produit. De plus, je suis très heureux que le journal m'arrive maintenant «plié en deux» et non pas tout comprimé et roulé comme c'était le cas dans le passé. Je vous assure que c'est beaucoup plus facile de lire le journal de l'année lorsqu'il est plat sur la table que d'avoir à se battre avec à chaque fois pour le dérouler.

Encore une fois, félicitations, et continuez le beau travail.

Cordialement,

Roger Bilodeau
Professeur adjoint
Université de Moncton
Le 23 janvier 1991

La réaction m'a bien amusé

Monsieur le rédacteur,

La réaction de Claude Blanchette m'a bien amusé. Crier à l'injustice comme il fait est un peu enfantin. Pourtant il se permettait il n'y a pas longtemps de faire des déclarations fausses, incomplètes et contradictoires au sujet des abbés Touchette et Caron. «Ne fais pas aux autres, dit le Seigneur, ce que tu ne veux pas qu'on te fasse.» Deux poids, deux mesures!

Votre décision d'ouvrir à d'autres la page religieuse est une décision très louable. Un bon nombre de lecteurs était fatigué de lire les affirmations gratuites de Blanchette, ses flatteries de l'autorité, etc. Les lamentations de Gédéon Trudeau sont franchement dépassées et ne méritent pas de réponse.

Sincèrement,

René Peeters, ptre.
Le 24 janvier 1991

La seule raison de m'abonner

M. le rédacteur,

Je veux simplement vous dire que je regrette la disparition de la chronique de l'abbé Claude Blanchette. Cette chronique était la seule raison pourquoi j'étais abonnée à votre journal.

Marcelle Moreau, o.s.u.
Saint-Boniface
Le 24 janvier 1991

Au plus profond de notre âme

Monsieur le rédacteur,

Les écrits simples, savoureux de l'abbé Claude Blanchette sont maintenant retirés de votre chronique religieuse de La Liberté.

Le grand talent d'écrivain de celui-ci, deployé sur différents sujets toujours d'actualité, en petites chroniques régulières, avait le don de nous rejoindre au plus profond de notre âme. La nouvelle chronique informe seulement. Étais-je la seule à commencer par lire la chronique des dernières pages? Il serait très intéressant de le savoir.

Revenez-nous l'abbé Blanchette! Qu'on ne vous empêche pas d'apporter un peu de lumière, surtout en ces temps si difficiles et incertains.

Léola Parent
Saint-Joseph
Le 20 janvier 1991

Plutôt une véritable chronique religieuse

Cher monsieur le rédacteur,

Les sermonnettes de Claude Blanchette, comme «les sanglots longs des violons de Verlaine, berçaient mon coeur d'une langueur monotone».

Allez plutôt vers une véritable chronique religieuse — comme dans «Second regard». L'Église ne remue pas vite; mais, comme disait Galilée de la terre: «Eppur, si muove!»

Trois évêques américains ont interdit le bingo dans leurs diocèses respectifs. L'un d'eux a vendu son palais épiscopal pour s'acheter une maisonnette dans le quartier le plus pauvre de sa ville. Cela n'a l'air de rien. Pourtant c'est quand Jésus se mit à chasser les vendeurs du temple que les grands prêtres et les scribes cherchaient comment le faire périr.

Selon l'abbé Blanchette, des lecteurs et des lectrices de sa soi-disant «chronique» n'ont cessé de l'encourager et de l'appuyer. Ça se peut. Mais cela ne prouve rien en soi. «Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.» «Mettez un collet romain autour d'un beau piquet de clôture», dit un évêque, «et des dévotes vont s'en amouracher.»

La vanité féroce qui pousse certaines gens à écrire envers et contre tous — l'écrivassier que je suis s'y connaît — n'est pas facile à maîtriser. C'est encore pire, évidement, quand on ne travaille que pour la plus grande gloire de Dieu, et non la sienne.

Si le Free Press n'a pas réussi à déloger Billy Graham, il se peut qu'une guerre religieuse s'amorce chez vous. Je vous souhaite quand même que la paix soit avec vous.

Lucien Paquin
Saint-Boniface
Le 18 janvier 1991

Ce qu'il y avait de mieux dans le journal

M. le rédacteur,

Je désire protester la suppression de l'article hebdomadaire de l'abbé Claude Blanchette dans La Liberté. C'est ce qu'il y avait de mieux dans ce journal et l'article que je lisais en premier. Quand un homme a un charisme et un talent comme celui de l'abbé Blanchette, c'est bien regrettable d'en priver ses lecteurs simplement à cause d'une mésentente. J'espère fermement que les choses se rectifient et que l'abbé Blanchette soit réinvité à venir partager ses richesses avec ses compatriotes.

Bien à vous,

Blandine de Moissac
Saint-Boniface
Le 24 janvier 1991

Je commençais par la fin

M. le rédacteur,

Je n'approuve pas vos manigances envers l'abbé Claude Blanchette.

Vous savez pendant dix ans l'abbé Claude a su nous faire réfléchir et méditer sur tous les aspects religieux ou autres. Il avait la facilité, le don et même une certaine clairvoyance en s'exprimant dans tous ces articles que nous recevions.

Quand je recevais le journal La Liberté, c'était toujours par la fin que je commençais à lire, avec sa chronique. Je regrette que ce soit ainsi. Nous allons le manquer. Je souhaite tout de même qu'il réfléchisse et qu'il nous reviendra avec le bonheur de la surprise.

Une lectrice à l'envers,

Laurette Martin
Saint-Boniface
Le 25 janvier 1991

Enfin, j'ai compris!

Monsieur le rédacteur,

La chronique religieuse de Gilberte Proteau mérite un A+. Une explication en noir et blanc, remplie de faits qui dénotent beaucoup de recherche.

Le tout est rédigé sans l'usage de métaphores, allégories ou autres expressions littéraires qui cachent souvent le vrai message donné.

Enfin, j'ai compris!!!

Jeanne Dumaine
Saint-Boniface
Le 25 janvier 1991

Projet pilote à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes

Deux magasins accepteront les paiements directs par carte

Un projet pilote de paiement direct aux commerçants par carte bancaire sera mis en place cette année à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, dont l'assemblée annuelle s'est déroulée le 23 janvier.

Au mois de mars ou d'avril, les membres de la Caisse pourront utiliser leur carte Multi-populaire pour régler leurs achats chez Robitaille Tom Boy et Notre-Dame Solo. Le système sera ensuite étendu à toutes les cartes bancaires reliées au réseau Interac (Banque Royale, Banque Nationale, etc.)

Selon le directeur de la Caisse de Lourdes, Pierre Marcon, cette expérience de paiment direct sera une première au Manitoba. La Caisse populaire de Saint-Claude et deux épiceries locales y participeront au même moment. (1)

Outre les avantages évidents pour le client (pas de chèque, pas de liquide, pas d'intérêt à payer), le paiement direct par carte de débit permettra à la Caisse populaire de gagner du temps et de l'argent. «Le transfert électronique est moins cher que le paiment par chèque», précise Pierre Marcon.



Le directeur de la Caisse populaire de Lourdes, Pierre Marcon, souligne la participation exceptionnelle des membres à l'assemblée annuelle cette année: 147 d'entre eux étaient présents.

L'année 1991 sera également marquée par les fêtes du 50e anniversaire de la Caisse, qui auront lieu le 19 octobre et dont le contenu reste à déterminer. Un livre sur l'histoire de la Caisse doit d'ailleurs être publié prochainement. Son auteur, soeur Blandine Chaput, réside à Saint-Boniface après avoir enseigné plusieurs années à Notre-Dame-de-Lourdes.

50e anniversaire

Quant à l'année écoulée, elle s'est surtout caractérisée par une augmentation de 27% des prêts, attribuable, selon Pierre Marcon, au rabais d'intérêt de 7% consenti par le gouvernement aux agriculteurs. Ceux-ci en ont profité pour emprunté 2,5 millions, dont près des trois quarts ont servi à acheter des dépôts à terme. Cet argent quittera cependant bientôt la Caisse, car les emprunteurs doivent rembourser avant le mois de février.

Un nouveau membre, Gilles Fouasse, a été élu au conseil d'administration de la Caisse. Il remplace Christiane Bourrier, qui n'a pas voulu se représenter. Albert Bazin a été réélu pour trois ans et Léo Bérard a été reconduit à son poste de président du CA. Les autres membres sont: Robert Grenier, Guy Roch, Jean Comte et Charles Martel.

Enfin, un tirage au sort a permis à Jocelyne Laurent de repartir chez elle avec un téléviseur couleurs, et à Yvette Brunel et Guy Roch de remporter chacun deux billets pour un match des Jets de Winnipeg.

Laurent GIMENEZ

(1) Il s'agit de Philippot Tom Boy et de l'épicerie de Gilles Chappellaz.

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 26 124 189 $ (+14,8%) — 1989: 22 750 518 $

Bénéfices nets après impôts:

1990: 320 800 $ (y compris la ristourne de 196 800 $)
1989: 279 404 $

Montant de la réserve:

1 648 428 $, soit 6,3% de l'actif (7% en comptant la ristourne)

Dépôts:

1990: 24 201 138$ (+14,5%) — 1989: 21 134 665 $

Prêts:

1990: 21 839 168 $ (27%) — 1989: 17 182 727 $

Nombre de membres:

1990: 2 137 — 1989: 2 007

Assemblée annuelle de la Caisse populaire de Saint-Malo

Augmentation exceptionnelle de l'actif

«Oui, c'est une augmentation exceptionnelle de l'actif, presque deux millions en un an», signale Denis Maynard, directeur de la Caisse populaire de Saint-Malo.

Denis Maynard a trouvé une explication possible à cette augmentation considérable de 16%: «En partie, c'est parce que le Chalet Malouin a ouvert 35 nouvelles unités. Les gens de l'âge d'or qui se sont installés là ont vendu leurs propriétés et ont déposé à la Caisse.»

«L'aumentation rapide de l'actif nous a joué un tour aussi puisque nos profits sont moins grands cette année», continue Denis Maynard.

Les réserves constituent maintenant seulement 4,81% de l'actif comparé à 5,07% en 1989. «Mais c'est juste temporaire», insiste-t-il. Il compte remonter à plus de 5% avec le lancement des parts de surplus et avec le recouvrement d'impôts prévu pour 1991.



Denis Maynard.

À l'assemblée annuelle du 28 janvier (1), 81 personnes étaient présentes malgré le froid (88 en 1990). «S'il n'avait pas fait si froid, les gens de l'âge d'or se seraient probablement déplacés. Il y avait beaucoup de nouveaux qui étaient là pour qu'on leur explique les parts de surplus.»

«On a expliqué avec des acétates. Nos explications étaient claires, je pense, puisqu'il n'y a pas eu beaucoup de questions. De toute façon, quand il s'agit de recevoir de l'argent, les gens ne posent pas trop de questions!» Denis Maynard souligne que les gens ont déjà l'habitude du système coopératif puisque la co-op industrielle fonctionne ainsi.

«Ce n'est pas la première fois que les gens reçoivent des ristournes. On le faisait avant, mais on a décidé d'arrêter pour bâtir nos réserves», remarque le directeur depuis 1960.

La plus grande réalisation de la Caisse populaire de Saint-Malo pour l'année 1990 a été l'installation d'un guichet automatique au mois de mars (la quatrième caisse rurale à offrir ce service). 307 cartes multipopulaires ont été distribuées aux sociétaires de 18 à 65 ans.

Et pour l'année qui vient, la Caisse étudie, entre autres, la possibilité de changer la façade de l'immeuble et de mettre en marche le système de parts de surplus.

Karine BEAUDETTE

(1) A l'assemblée annuelle, Claudette Rémillard a été élue comme conseillère au conseil d'administration pour remplacer Pierre Maynard. Le reste du conseil est demeuré le même avec Roger Gobeil comme président et Richard Banville comme vice-président.

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 12 282 010 (+19%)
1989: 10 344 759

Bénéfices nets après impôts:

1990: 67 799 (-11%)
1989: 76 306

Montant de la réserve:

1990: 592 300
(4,82% de l'actif)
1989: 524 886 (5,07%)

Dépôts:

1990: 11 602 702 (+19%)
1989: 9 783 669

Prêts:

1990: 7 976 327 (+2%)
1989: 7 838 089

Nombre de membres:

1990: 1 523
1989: 1 474

Carnaval du centenaire à Notre-Dame-de-Lourdes

les 8, 9 et 10 février 1991

Programme

Le vendredi 8 février:

19h: Partie de hockey (Jets Oldtimers contre Notre-Dame Hawks)
21h: Danse dans la Salle du centenaire
Musique: «Tooth 'n Nail» Entrée: 8$

Le samedi 9 février:

8h à 13h: Déjeuner aux crêpes à l'Arène Notre-Dame
9h: Hockey mineur (11 ans et moins)
11h: Hockey mineur (7 ans et moins)
13h: Dérouine
15h: Hockey mineur (9 ans et moins)
17h: Hockey mineur (11 ans et moins)

Le dimanche 10 février:

8h à 13h: Déjeuner aux crêpes à l'Arène Notre-Dame
10h à 12h30: Patinage publique
13h: Partie de hockey (équipes de femmes)
15h: Patinage de fantaisie
16h: Partie de hockey (équipes «Oldtimers» de Lourdes)

* *Dimanche après-midi il y aura du maquillage et de la pêche aux trésors pour enfants.*

Entrée au carnaval:

Billet pour la fin de semaine: 5$
Billet pour une journée: 3$
12 ans et moins: gratuit

Assemblée annuelle des CEFM

La gestion scolaire demeure un dossier important

Les commissaires d'écoles franco-manitobains (CEFM) gardent comme priorité la gestion scolaire. «Le dossier continue évidemment, explique Carolyn Duhamel, la nouvelle présidente des CEFM (1). Surtout que nous avons des membres qui siègent au Groupe de travail Gallant et dans les trois sous-comités.»

Les discussions entre commissaires, administrateurs et parents ont aussi porté sur la gestion scolaire. «On a eu de très bonnes discussions, fait savoir Carolyn Duhamel. La gestion scolaire est une question très complexe. Il n'y a pas des solutions faciles ou rapides.»

«Nous avons découvert que comme commissaire, comme administrateur, et comme parent, nous avons les mêmes préoccupations. On s'en va tous dans la même direction. Mais, il y a des différences d'une communauté à l'autre. Le modèle de gestion scolaire doit avoir une certaine souplesse pour répondre aux besoins locaux.»

Selon Carolyn Duhamel, un des buts des discussions était d'exprimer et de partager les idées. «Le plus on discute et partage nos idées et nos préoccupations, le moins il y a d'angoisse dans le processus. Ça a fini sur un ton assez optimiste.»



photo: Karine Beaudette

Carolyn Duhamel

Les CEFM, groupe qui existe depuis 1918, se sont aussi penchés sur la question de la pénurie de professeurs au Manitoba français. «Une suggestion qui a été faite à l'assemblée annuelle, c'est un projet de concertation parmi les divisions scolaires pour recruter des professeurs francophones ou bilingues.»

«Les spécialistes en français sont rares et difficiles à trouver. On a nos problèmes en ville, mais, en région rurale, ça représente un gros problème. On veut voir s'il est possible d'installer un mécanisme pour recruter des professeurs.»

Pour l'année qui vient, les CEFM veulent aussi continuer leur rapprochement vis-à-vis leurs collèges de la Manitoba Association of School Trustees (MAST). «Les CEFM sont tous membres de MAST mais on veut se faire connaître à l'intérieur de MAST, signale la présidente. On veut faire voir qu'on a des intérêts plus particuliers en matière d'éducation française.»

Karine BEAUDETTE

(1) Les CEFM ont élu le nouveau conseil exécutif à l'Assemblée annuelle du 25 janvier: Carolyn Duhamel (présidente), René Desharnais (vice-président), Lynne Cormack (secrétaire-trésorière) et Christiane Méthot (secrétaire).

La santé des Franco-Manitobaines

Pluri-elles prépare une série d'ateliers d'information

Pluri-elles met en branle la troisième étape de son projet sur la santé des Franco-Manitobaines. L'organisme a reçu une subvention de Santé et Bien-Etre Canada pour développer des programmes de formation dans les régions où se trouvent les francophones.

Ce projet fait suite à la réalisation d'une étude démontrant de grands besoins chez les Franco-Manitobaines en matière de santé. L'étude a révélé entre autres un besoin d'information sur le stress.

Pour coordonner les activités de ce projet, Pluri-elles a engagé Michelle Cenerini. «Ma première tâche, dit-elle, sera de développer des programmes sur le stress, puis sur d'autres sujets comme la ménopause, le syndrome prémenstruel ou l'alimentation.

«Il faudra ensuite former des animatrices qui pourront donner ces programmes dans les régions et développer des groupes d'entraide pour que les femmes puissent s'aider et s'organiser pour avoir un meilleur accès aux ressources.

Les programmes de formation prendraient la forme d'une série de rencontres, dont le nombre peut varier selon la disponibilité des participantes. Michelle Cenerini entend mettre sur pied un comité aviseur formé de femmes de divers milieux et régions, pour s'assurer que le contenu des rencontres répond aux besoins des femmes.



photo: Sylviane Lanthier

Michelle Cenerini, nouvelle coordonatrice du projet Santé de Pluri-elles.

Michelle Cenerini espère qu'au cours du printemps elle pourra organiser des premières rencontres sur le stress, histoire de tester et de bien rôder les ateliers offerts. Mais c'est à l'automne 1991 que la formation et les rencontres en région débuteront vraiment.

Pluri-elles a reçu de Santé et Bien-Être Canada une subvention de 170 000 $ sur deux ans pour la mise sur pied de ce projet.

L'organisme estime que ces programmes de formation répondront à des besoins réels chez les femmes francophones. Par exemple, l'étude sur la santé avait révélé des niveaux élevés de stress chez les femmes, dûs en particulier à quatre facteurs: la situation financière, les responsabilités familiales, le travail à l'extérieur et la vie de couple.

C'est pourquoi la première série de rencontres portera sur le stress, où «chacune des participantes se penchera sur son vécu et verra comment elle peut mieux gérer son stress.»

Sylviane LANTHIER

L'Assemblée annuelle de la Caisse pop de Saint-Claude

L'actif a augmenté de 4,6 millions $ (23%)

Il n'est pas facile d'augmenter l'équité d'une caisse populaire quand l'actif fait un bond de 23%. «Des chiffres gonflés», avance le directeur Roland Philippe, en parlant de la hausse de 4,6 millions, à cause des effets d'une aide gouvernementale aux agriculteurs. L'équité de la caisse pop de Saint-Claude sera en meilleur état le 1er février, dit-il, à la fin du programme d'aide.

«L'actif va tomber le 1er février, lorsque les fermiers vont rembourser 2,1 millions $ de prêts, a expliqué Roland Philippe. Ce sera le portrait réel.» Ainsi, l'équité de la caisse, qui se situe pour le moment à 2,7% de l'actif, passera à plus de 3% en février.

Les événements ont joué en faveur de la Caisse populaire de Saint-Claude en 1989-1990. En effet, la fermeture de la Banque de Montréal en février dernier a occasionné une hausse de 1,5 millions de l'actif.

Mais les gestionnaires de la caisse se félicitent aussi de plusieurs bonnes décisions. L'institution qui possède une succursale à Haywood a ouvert un comptoir permanent à Rathwell. Cette année, un local de 720 pieds carrés à été construit à Rathwell. L'ouverture officielle sera faite au printemps.


Archives La Liberté

Roland Philippe: «108 membres à la réunion, c'est pas mal pour la température qu'il faisait.»

Devant la hausse des coûts d'opération, la Caisse pop a augmenté les frais de service au cours de l'année, en prenant soin d'établir des formules différentes pour les individus, les commerces et les personnes âgées.

La Caisse de Saint-Claude participe également à un projet-pilote. Il s'agit d'un nouveau service de frais direct que planifie le mouvement des caisses manitobaines. Les quelque 108 membres présents à la réunion du 28 janvier ont été mis au courant du fonctionnement du nouveau service.

Le service à frais direct permet de débiter le compte du membre lors d'un achat de façon à éliminer les chèques et les frais de crédit. «Tous les membres pourront participer en utilisant la carte Multipop, a précisé le directeur général. On a choisi deux commerçants où il y a une concentration d'achats par chèques.»

«Il y a de l'intérêt pour ça, parce que c'est un service de l'avenir. On nous a choisis, nous et Notre-Dame-de-Lourdes, souligne Roland Philippe, parce qu'on est loin de la ville. Une grosse majorité des chèques qui circulent ici, plus que 90%, sont de la caisse populaire. Ça donne un meilleur aperçu du rendement de la carte de débit.»

Après la période d'essai, qui va débuter au printemps, la Caisse pop continuera à étendre son service de débit en direct aux autres marchands de Saint-Claude. Au moins une douzaine pourraient participer.

L'assemblée a également réélu deux membres sortants du conseil d'administration. Il s'agit du président sortant, Guy de Rocquigny et du conseiller Albert Rouire.

Jean-Pierre DUBÉ

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 24 365 375$ (+23%)	1989: 19 734 062$

Bénéfices nets après impôts:

1990: 178 949$ (+30%)	1989: 137 342$

Montant de la réserve:

1990: 673 283$, soit 2,7% de l'actif (2,5% en 1989)

Dépôts:

1990: 23 692 092$ (+23%)	1989: 19 181 888$

Prêts:

1990: 15 984 808$ (+12%)	1989: 14 178 295$

Nombre de membres:

1990: 1 731 (+5%)	1989: 1647

Deux audiences publiques à Saint-Boniface et Ile-des-Chênes

Le Manitoba se penche sur l'abus de drogues

Deux consultations publiques se dérouleront à Saint-Boniface le 5 février et à Ile-des-Chênes le 14 février au sujet de l'alcoolisme et de l'abus des drogues et des substances psychoactives au Manitoba.

Ce processus de consultation a été lancé le 15 janvier par le ministère manitobain de la Santé en vue de l'élaboration d'une politique de prévention des abus d'alcool et de drogue dans la province.

Le comité chargé d'étudier le problème encourage les organismes et la population à apporter leurs témoignages et à soumettre leurs propositions durant ces audiences publiques qui se dérouleront à différents endroits de la provinces jusqu'au 26 février. Un document de travail et un questionnaire ont été distribués à cet effet aux municipalités.

Deux réunions se dérouleront avec une traduction simultanée en français:

1) Saint-Boniface: le 5 février de 13h30 à 18h et de 19h à 21h au Centre culturel franco-manitobain. Personne contact: Karen Sweeting au 945-5525.

2) Ile-des-Chênes: le 14 février, mêmes heures, au Club Chevalier, 438, rue Main. Personne contact: Don Gibson au 433-7636.

Dans son document de travail, le ministère de la Santé souligne que «l'alcool est un facteur dans 50% de tous les accidents de la route mortels», et que les maladies qui découlent (de l'abus d'alcool et de drogue) engendrent une demande forte et soutenue de services de santé fort coûteux».

Laurent GIMENEZ

Caisse populaire de La Broquerie

Une année record du côté des bénéfices

La Caisse populaire de La Broquerie tenait son assemblée annuelle le 23 janvier dernier. «Le service aux membres est toujours notre première priorité», explique le directeur Raymond Bédard, en commentant une année financière qui s'est déroulée sans anicroche.

Au 30 septembre 1990, l'actif de la Caisse atteignait les 6 216 000 $, une maigre augmentation sur l'année précédente. La réserve, à 133 211 $, totalisait 2,14 % de l'actif tandis que les bénéfices nets après impôts s'élevaient à 57 716 $. «C'est une très bonne année en terme de bénéfices, commente Raymond Bédard, c'est la meilleure année de l'histoire de la Caisse», fondée il y a 52 ans.

On ne prévoit pas de projets précis dans un proche avenir. L'assemblée a «réaffirmé notre objectif d'atteindre une équité de 5 % le plus vite possible». Cet objectif, irréalisable pour 1992 dans le cas de la Caisse de La Broquerie, est prévu pour 1997.

De bons résultats

«La Caisse de La Broquerie était parmi celles qui se sont trouvées en difficulté, explique le directeur. Il y a trois ans, nous repartions à zéro alors que d'autres caisses avaient déjà une réserve de 2 % Mais nous avons obtenu de très bons résultats trois ans plus tard.»

Ces bons résultats font espérer que «dans 18 mois, on pourra peut-être faire quelque chose avec les parts de surplus. On parle aussi de dividendes. On travaille avec la Fédération pour bâtir un programme qui permettrait d'accélérer l'accumulation de la réserve.»



photo: La Liberté

Raymond Bédard, directeur de la Caisse populaire de La Broquerie.

L'assemblée annuelle a aussi réélu pour un mandat de trois ans le président du conseil d'administration Réal Brindelle et un administrateur, Ronald Bouvier. Les autres membres du conseil sont le vice-président Noël Brémault, et les administrateurs Guy Gérardy et Ronald Vielfaure.

En 1990, la Caisse populaire de La Broquerie a offert à ses membres deux nouveaux services: la carte de guichet automatique, et l'accès à un télécopieur (fax) nouvellement acquis.

Sylviane LANTHIER

La Caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:

1990: 6 216 093 $ (+ 1,21 %)
1989: 6 141 623 $

Bénéfices nets après impôts:

1990: 57 716 $
1989: 45 763 $

Montant de la réserve:

1990: 133 211 $ (+ 2, 14 %)
1989: 75 495 $

Dépôts:

1990: 6 057 880 $ (+ 0,42 %)
1989: 6 032 695 $

Prêts:

1990: 4 353 000 $ (- 4,56 %)
1989: 4 561 214 $

Nombre de membres:

1990: 930
1989: 920

SAINT-VITAL

Programmes et employés menacés

«Si on ne veut pas faire porter tout le poids aux contribuables, on va être obligé de faire des coupures quelque part, dans les programmes ou dans le personnel», estime Norbert Philippe, directeur général adjoint de la division scolaire de Saint-Vital.

Norbert Philippe réagissait à l'annonce d'une augmentation moyenne de 2% seulement de la subvention provinciale aux divisions scolaires.

Selon lui, le budget de Saint-Vital, qui s'élève à 54,3 millions $ cette année, n'augmentera que de 1% maximun en 1991-1992, alors que les commissaires tablaient sur une hausse d'environ 10%.

«Il y aura des coupures, ça ne fait aucun doute. Il s'agit de déterminer combien sévères.» Les principaux secteurs menacés sont les programmes et les employés. La division est d'ailleurs en ce moment en pleine négociation salariale.

Par ailleurs, Norbert Philippe rapporte que le ministère de l'Éducation a accepté d'examiner les plans d'une nouvelle école qui pourrait ouvrir ses portes en janvier 1992 à des étudiants du programme anglais et du programme immersion. Un autre projet de nouvelle école, présenté au printemps dernier, est pour l'instant resté sans réponse.

Norbert Philippe souligne le besoin d'espace chronique de la division de Saint-Vital. Les effectifs ont augmenté de 300 cette année, et cela pourrait se répéter à la rentrée 1991. Le gros des nouveaux élèves provient du sud de Saint-Vital.

L.G.

Selon l'analyste Antoine Coudière d'Agriculture Canada

Le prix initial du blé pourrait être fixé en juillet seulement

Le blé va mal au Canada. «Le faire pousser, c'est pas un problème, lance Antoine Coudière du Bureau national des grains, c'est de le vendre!» Tous les gestionnaires le savent: pas de ventes occasionne le stockage, ce qui augmente les coûts. Déjà, le prix du blé est en chute libre.

«Tout le monde s'est mis à semer du blé (en 1990) à travers le monde. Et partout la récolte a été excellente, un record de 587 millions de tonnes. Surtout dans les pays qui importent de nous: l'Union soviétique, la Chine, l'Australie.»

«Le prix a baissé et tout le monde reste avec un surplus de blé exportable, détaille l'analyste, on cherche à vendre à tout prix. Avec les USA et la CÉE, les deux frères ennemis, nous au Canada, on prend les claques. C'est ça qui fait le plus grand tort.»

«La Commission canadienne du blé vend à moins (bien moins) que le prix initial», lequel se situe à 135$ la tonne métrique. Antoine Coudière: «Il faudra plus qu'un miracle pour qu'il y ait un paiement final.»

Récemment, donne comme exemple l'analyste, «la Norvège a acheté du blé américain pour 66$ US la tonne, grâce à une subvention de 52$ US la tonne!



photo: Jean-Pierre Dubé

Antoine Coudière: on n'est pas assez nombreux au Canada pour soutenir une guerre des subventions.

C'est ce qui s'appelle une guerre. On n'est pas assez nombreux au Canada pour avoir une politique de ce type-là.»

Quant aux subventions à l'exportation de la CÉE, elles atteignaient 150$ la tonne en octobre. Comme on sait, les négociations du GATT n'ont encore rien changé à la guerre des subventions. Au Canada, les subventions ne représentent en principe que 20% du prix payé à l'agriculteur.

Le blé aura sans doute coûté plus cher que prévu au trésor canadien en 1990-91, étant donné le manque à gagner entre le prix initial et le prix obtenu sur les marchés internationaux. Si bien que le prix initial de la prochaine campagne ne sera pas déterminé en février comme l'an dernier.

«On va attendre plus longtemps pour fixer le prix initial, possiblement en juillet, estime Antoine Coudière. Il y a plus d'incertitude. Il ne devrait pas être fixé avant les semences. Sinon, (comme gouvernement,) on se tire dans les pieds.»

Car le groupe d'analyste dont fait partie Antoine Coudière participe à déterminer le prix initial. On parle déjà de 2,50$ le boisseau pour la campagne débutant le 1er août prochain, comparativement à 3,25$ pour la saison en cours.

Les projections de la Division de l'analyse du marché servent à plusieurs intervenants: d'abord les gouvernements qui fixent les politiques, les régimes d'aide et les budgets, les banquiers qui veulent prévoir l'échelle des revenus, les compagnies de grain pour la planification des transports, et les agents de mise en marché et de prospection diplomatique. Sans oublier les producteurs.

Une récolte moyenne en 1991-1992

Antoine Coudière: «Il faut prévoir une récolte moyenne en 1991-1992. Tous les pays vont réduire leurs surfaces d'ensemencement et il est presque certain que le rendement sera inférieur. Étant donné que la consommation de blé est à la hausse à l'échelle mondiale, aussi parce qu'on l'utilise pour nourrir le bétail, il est possible qu'il y ait un équilibre par la fin de la prochaine campagne. Ce qui serait relativement positif pour le prix du blé.»

Jean-Pierre DUBÉ

La pause... cinéma



La Ligne de chaleur (1987)

Hubert-Yves Rose

Robert (Gabriel Arcand) se rend en Floride avec son fils (Simon Gonzalez) pour régler les formalités à la suite du décès de son père. Hubert-Yves Rose a voulu faire un film sur la mort, celle des humains qui provoque culpabilité, détresse et besoin de réconciliation, mais aussi, à travers le personnage d'un Américain condamné par la médecine, celle d'une société décadente.

À la Cinémathèque (100 rue Arthur), les 1er, 2 et 3 février à 20h.

S. L.



La vie et rien d'autre (1988)

Bertrand Tavernier

Un commandant de l'armée française (Philippe Noiret) est chargé en 1920 de recenser les soldats morts non identifiés. Dans ses recherches, il croise une femme (Sabine Azema) à la recherche de son mari disparu. Les deux sont placés en face de la réalité de la guerre et des relations entre les morts et les vivants. Un film d'une grande beauté, admirablement joué et tourné en gros plans.

Disponible en vidéo à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

J.-P. D.

May Fools (1989)

Version sous-titrée de Milou en mai

Louis Malle

À l'occasion des funérailles de sa mère, Milou (Michel Piccoli) accueille plusieurs membres de sa famille: sa fille mal mariée (Miou-Miou), sa petite-fille curieuse, son neveu qui séduit la petite amie de sa cousine lesbienne, son frère à la jeune épouse plutôt attirante, et plusieurs autres, y compris un transporteur de tomates! Les événements de mai 1968 frappent non seulement la France, ils bouleversent aussi la vie personnelle de ces gens. Une autre délicieuse chronique de moeurs du réalisateur de Au revoir, les enfants.

Au Eaton Place.

Y.C.

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

Concert de musique manitobaine et française le 3 février au CCFM

Le classique traverse enfin la Rouge

Les mélomanes manitobains devront pour une fois quitter les salles de spectacles de Winnipeg et les églises du quartier Osborne pour se rendre à Saint-Boniface, où un concert de musique classique du Manitoba et de France sera présenté ce dimanche 3 février (1).

L'événement est assez unique, car si Saint-Boniface apparaît comme «la Mecque» du jazz à Winnipeg, pour reprendre l'expression du guitariste Laurent Roy, les concerts classiques y sont, en revanche, plutôt rares.

«Il y a beaucoup de talents, mais on manque de leaders»



Guy Michaud, guitariste, professeur, et maintenant compositeur.

photo: Laurent Gimenez

Guy Michaud, l'un des organisateurs du concert de dimanche, est le premier à l'admettre. «Prenez toutes les associations musicales, comme la Société de guitare, la Manitoba Harpsichord Association d'Éric Lussier, ou même l'Orchestre symphonique, ils ne donnent jamais de concerts à Saint-Boniface.»

«Il y a beaucoup de talents, mais on manque de gens pour prendre les initiatives», poursuit le professeur de guitare à l'école Lavallée.

«Pour notre concert, beaucoup a dépendu de l'énergie et de la volonté de Lionel Dorge (responsable des Éditions du Blé). C'est un grand connaisseur de musique et il a pris tous les contacts nécessaires, comme un véritable imprésario!»

Les musiciens qui seront présents le 3 février, notamment le compositeur franco-manitobain Rémi Bouchard, ont tous contribué activement à la création de ce concert, qui a été présenté pour la première fois il y a deux semaines à Neepawa.

Églises

Selon Guy Michaud, la rareté des concerts classiques à Saint-Boniface est également attribuable au manque de salles adéquates. «C'est de valeur, car il y a des églises et des chapelles qu'on pourrait utiliser, mais ça n'est pas dans les habitudes à Saint-Boniface.»

«Je me souviens d'avoir essayé de monter un concert à l'église du Précieux-Sang, mais ça n'a pas marché. L'Église Unie est plus ouverte à l'idée de faire des concerts à l'intérieur d'une église. C'est pour ça qu'il y en a tellement à Crescent Fort Rouge ou Westminster United Church.»

Le concert du 3 février coïncide avec la parution aux Éditions du Blé d'un recueil de six morceaux pour guitare de Guy Michaud, intitulé Première. L'auteur, qui a étudié la composition durant deux ans à l'Université de Winnipeg, espère que son recueil aidera à combler le manque de compositions pour la guitare, surtout auprès des débutants.

Laurent GIMENEZ

(1) Le concert a lieu à 14h à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Les billets, vendus 8$ et 6,75$ (âge d'or et étudiants), sont disponibles aux Éditions du Blé (340, boul. Provencher) et à l'entrée le jour du concert.

Trois raisons pour ne pas manquer le concert

1) La première partie est consacrée à des oeuvres récentes et parfois inédites de compositeurs manitobains: Rémi Bouchard, Guy Michaud et Chester Duncan. Qui plus est, ce sont les compositeurs eux-mêmes qui interpréteront leurs oeuvres.

2) Le concert sera extrêmement varié: piano, violoncelle, harpe, guitare et chant (Joanne Mercier). Les styles des compositeurs sont également assez divers: néo-romantique latin pour Guy Michaud (influences de Sor, Villa-Lobos), impressionniste français pour Rémi Bouchard et «bluesé» pour Chester Duncan.

3) La deuxième partie sera une occasion unique de découvrir quelques grands compositeurs français trop peu joués, comme Albert Roussel, Reynaldo Hay et Henri Duparc. Des oeuvres de Gabriel Fauré, Érik Satie et Francis Poulenc sont également au programme.

PROVINCE

CKSB présente des émissions sur l'avenir du français

Dans le cadre de l'émission Cahier Manitobain, CKSB diffusera deux dossiers sur l'avenir du français dans l'Ouest et sur l'état des services en français au Manitoba.

Vivre l'incertitude est une série de quatre documentaires spéciaux présentés du 5 au 8 février de 16 h 35 à 17 h. Dans l'ordre, on parlera du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

De plus, le samedi 9 février, un forum se tiendra simultanément dans chacune des quatre provinces. Pour y participer entre midi et 14 h, il faudra composer, sans frais, le 0-604-669-3811.

Par la suite, du 11 au 15 février, Cahier Manitobain fera le point, à 17 h, sur l'état des services en français au Manitoba.

Y.C.

5e concours annuel du phonogramme

Les auteurs-compositeurs et auteurs-compositeurs-interprètes ont jusqu'au 8 février pour participer au 5e concours annuel du phonogramme organisé par CKSB.

Les résidants du Manitoba et du Nord-Ouest ontarien peuvent soumettre un maximum de trois chansons originales. La chanson retenue sera enregistrée en multi-pistes dans les studios de Radio-Canada en mars 1991.

Pour tout renseignement, contactez Gilles Fréchette au 788-3250.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

• Le dimanche 3 février à 14 h, les Éditions du Blé vous invitent à un ***concert de musique instrumentale et vocale d'ici et d'ailleurs***, à la salle Pauline-Boutal du CCFM. Au programme, des oeuvres de Guy Michaud, Chester Duncan, Rémi Bouchard, Érik Satie, Gabriel Fauré, Francis Poulenc et d'autres, interprétrées par sept musiciens et chanteurs: R. Bouchard, C. Duncan, Johanne Mercier, etc. L'événement coïncide avec le lancement de ***Première, un recueil de morceaux pour guitare de Guy Michaud.*** Billets: 8$ TPS comprise (6,75$ âge d'or et étudiants). Réservations: 237-8200.

• Le 3 février aura lieu le concert ***Musica Sacra et Profana***, donné par la seule chorale manitobaine spécialisée dans la musique médiévale et de la Renaissance. A 20h, à la Cathédrale St-Mary's (353, rue St-Mary). Entrée: 5$.

• Le Centre culturel franco-manitobain (340 Boul. Provencher) présente ***Marylin Lerner*** le 5 février 1991 dans le cadre des Mârdi Jazz. Artiste invité les 8, 9 et 10 février: ***Jacques Lussier***.

• Le Women's Musical Club of Winnipeg présente un spectacle du guitariste classique ***Guillermo Fierens*** le 3 février à 14 h à l'auditorium du Musée d'art de Winnipeg (300 Boul. Memorial). Billets: adultes 12$; étudiants 9$, disponibles à la porte ou au 475-7650.

THÉÂTRE

• Le mercredi 6 février à 20h, ***les Jaunes rencontrent les Bleus*** au Canot (768 Taché) dans un match de la Ligue d'improvisation du Manitoba.

• The Prairie Theatre Exchange présente ***Amigo's Blue Guitar***, de l'auteur salvadorien Joan MacLeod: l'histoire d'un réfugié politique salvadorien qui vient au Canada dans l'espoir de commencer une nouvelle vie. Au Prairie Theatre Exchange (3e étage de la Place Portage) jusqu'au 10 février. Billets: 15$ en semaine, 17$ les vendredi et samedi, 10$ pour les étudiants et les aînés. Réservations: 942-5483.

CINÉMA

• La Cinémathèque (100 rue Arthur) présente ***La Ligne de chaleur***, du 1er au 3 février à 20h.

• Dans la série Children on film, le Musée d'art de Winnipeg (300, boul. Memorial) présente deux films espagnols. A l'affiche le 1er février à 20h: ***Spirit of the Beehive*** (1973), du réalisateur Victor Erice, avec Ana Torrent et Isabel Telleria. A l'affiche les 2 et 3 février à 20h: ***Cria!*** (1976), de Carlos Saura, avec Geraldine Chaplin et Ana Torrent.

ENFANTS

• Février est le mois des marionnettes au Manitoba Children's Museum (109 ave. Pacific). Les 2 et 3 février, les enfants sont invités à créer ***une marionnette de doigt.*** Le musée est ouvert de 9h30 à 17h le samedi et de 11h à 17h le dimanche. Entrée: gratuit pour les membres; 2,25$ enfants; 2,50$ adultes. En semaine, le Musée offre des services en français sur demande. Renseignements: 957-0005.

• Le 5 février, de 13h30 à 14h30, les enfants d'âge préscolaire jouent avec l'eau dans l'activité ***Les flotteurs et les enfonceurs***, au Manitoba Children's Museum. Renseignements: 957-0005.

• Le samedi 2 février à 13h, le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) invite les enfants de 6 à 12 ans à ***tout apprendre sur la raquette***: quels sont les types de raquettes, et aussi comment marcher, courir, se retourner, monter et descendre les collines, etc. Il faut s'inscrire au 895-7001. Entrée: membres 1 $, non-membres 3,50 $ (raquettes fournies).

EXPOSITION

• Jusqu'au 7 février, Le Centre culturel franco-manitobain (340 Provencher) présente deux expositions: ***Tatouyak***, des dessins et sculptures de Denis Savoie (Galerie I) et ***Passage dans la prairie***, des aquarelles et des huiles de Monica Hacault (Galerie II).

• Du 29 janvier au 23 février, le Floating Gallery (100 rue Arthur, 2e étage) présente ***20th Century Images***, une exposition de photographies de Miklos Legrady. Heures d'ouverture: du mardi au samedi de midi à 17h.

LOISIR

• Le dimanche 3 février, de midi à 16h c'est le ***Patine-thon du Sentier d'hiver*** (la fourche des rivières Rouge et Assiniboire).

• Le dimanche 3 février de midi à 16h, le Centre Fort Whyte (1961, McCreary) organise le ***concours «loonies» pour familles***: une compétition de pêche très spéciale pour les enfants et les adultes qui les accompagnent. Des prix d'une valeur totale de 400$ seront décernés. Renseignements: 895-7001. Entrée régulière plus un «loonie» (membres gratuits, non-membres 2,50$). Amenez votre équipement.

• Le dimanche 3 février de 13h30 à 15h30, venez relever le ***défi de l'épicerie*** au Centre Fort Whyte (1961, McCreary) et testez vos connaissances concernant les produits que vous achetez et leurs effets sur l'environnement.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Gérald Tougas

Le Prix du gouverneur général


Gérald Tougas.

Avec son roman La Mauvaise foi, Gérald Tougas vient de remporter le Prix du gouverneur général, dans la section des oeuvres de fiction en français. Ce prix prestigieux s'accompagne d'une bourse de 10 000 $.

D'origine manitobaine, Gérald Tougas vit maintenant au Québec où il enseigne la littérature dans un cégep. À 57 ans, La Mauvaise foi, publié l'automne dernier aux Éditions Québec/Amérique, est son premier roman. Il y raconte l'histoire de Marcel qui, dans le train qui le conduit à Winnipeg, se remémore les circonstances de la mort de sa soeur il y a très longtemps. Gérald Tougas y fait un portrait de la société manitobaine rurale et francophone des années 40 et 50, où s'opposent conventions sociales et vitalité de la jeunesse.

S. L.

Festival international pour enfants

Vous pouvez acheter vos billets dès maintenant

La programmation du Festival international pour enfants de Winnipeg est complétée et on peut dès maintenant se procurer les billets des spectacles. Le festival aura lieu à La Fourche comme l'été dernier, du 4 au 9 juin.

Une pléiade d'artistes sont attendus pour ce festival: Norman Foote, Kim and Gerry Brodey, Winston Wuttunee et le vulgarisateur scientifique David Suzuki. Du côté francophone, Jacques Chauvin et Carmen Campagne présenteront leur spectacle et le Théâtre des Confettis, de Québec, présentera pour les six ans et plus Pleurer pour rire, l'histoire d'une petite fille qui apprend à faire face à ses émotions grâce à son image magique qui apparaît dans son miroir.

Ceux qui se procurent leurs billets avant le 28 février bénéficieront d'un rabais sur les spectacles en matinée et en après-midi. Par exemple, une famille de quatre personnes peut économiser près de 2$.

Au prix régulier, les spectacles en matinée et après-midi se vendent 5,95$ TPS comprise, et les spectacles en soirée 6,95$ TPS comprise.

On peut se procurer les billets aux comptoirs TicketMaster en composant le 780-3333. A partir du 4 juin, il sera aussi possible d'acheter les billets au bureau du Festival, situé à La Fourche.

S. L.

Le Sentier d'hiver: un succès

Le Sentier d'hiver sur les rivières Rouge et Assiniboine est un succès encore cette année, «encore plus que l'an dernier», fait savoir Paul Graveline, gérant du Sentier.

Il estime qu'environ 35 000 personnes ont profité du Sentier depuis la fin de semaine du 12 janvier jusqu'à présent. «La première fin de semaine, il faisait doux. Il y avait beaucoup de gens. Seulement dimanche dernier (le 27 janvier), 8 à 10 000 personnes étaient sur la rivière», rappelle-t-il.

Selon le gérant du Sentier, le succès est partiellement dû à la participation des médias: «Les médias ont vraiment embarqué cette année. Ça grossit à chaque année. Aussi, les sentiers le long de la rivière Assiniboine, le système de lumières sur les rives et la programmation différente à chaque fin de semaine ont aidé.»

Paul Graveline n'a pas eu de problèmes avec la glace depuis le début. «Il n'y avait pas tellement de neige quand on a déblayé la première fois. C'était juste bien. Depuis, on gratte, on balaye et on arrose deux ou trois fois par semaine dépendant de la circulation sur la glace.»

K.B.

LORETTE

C'est encore le temps de fêter

Deux rendez-vous à ne pas manquer sont à l'affiche à Lorette au cours de la prochaine semaine.

D'abord, la Soirée canadienne du Comité de parents de l'école Lagimodière aura lieu le samedi 2 février à la Salle paroissiale de Lorette. L'artiste invité est Christian Perron, un violoniste bien connu des environs. L'entrée est de 8$, et les billets sont disponibles à l'école, à la Caisse populaire et à l'épicerie Tom Boy.



Christian Perron.

Le format de la fête du Comité de parents a changé cette année. D'habitude, la soirée inclut un repas et un spectacle des élèves. Cette année, il s'agit d'une soirée sociale dans le but de prélever des fonds pour aménager la nouvelle cour d'école.

Le samedi suivant, soit le 9 février, c'est le Comité culturel de Lorette qui convie les résidants à la Salle paroissiale. Dans le cadre du Festival du Voyageur, le Comité présente le chanteur et raconteur Jean Racine, dans un spectacle réservé aux adultes. L'entrée est de 8$ et comprend un goûter.

J.-P. D.

PROVINCE

Une équipe de CBWFT ira au Québec

Si les coupures ont sérieusement affecté la production locale d'émissions de télévision française au Manitoba, il reste suffisamment de fonds pour se permettre des petits spéciaux au chapitre des nouvelles.

CBWFT déléguera ainsi une équipe de trois personnes, dont le journaliste Roger Léveillé, pour couvrir la délégation de la Société franco-manitobaine qui séjournera au Québec du 2 au 8 février.



Roger Léveillé.

«On continue à faire des nouvelles, indique le directeur régional Gilbert Teffaine.On juge que l'événement est assez important. Ce n'est pas comme si on allait au Québec régulièrement. Il y aura un reportage par jour. Et on va faire d'une pierre deux coups en les diffusant à CKSB.»

A défaut d'avoir Télé-relais à l'écran de Radio-Canada, il y aura un reportage sur le Festival du Voyageur à chaque soir au Ce Soir Manitoba.

De plus, à la place de la météo nationale à 21 h 55, Martine Bordeleau reviendra en direct du Festival le 8 février ainsi que du 11 au 15 pour une courte émission.

En bref

Ligue Hanover-Taché

Classement
(au 29 janvier 1991)

Division Nord

	G	P	N	Pts
Niverville	17	2	1	35
I-d-Chênes	13	6	1	27
Sainte-Anne	13	7	0	26
Steinbach	3	16	0	6

Division Sud

Grunthal	14	4	0	28
Saint-Pierre	11	8	0	22
La Broquerie	8	11	0	16
Saint-Malo	4	14	0	6
Mitchell	2	17	0	4

Meilleurs compteurs

	B	P	T
Larry Skoleski (*Niverville*)	30	35	65
Robert Rioux (*Saint-Pierre*)	19	39	58
Denis Senebald (*Niverville*)	19	24	43
Edwin Froese (*Grunthal*)	16	22	38
Rene Comeault (*Niverville*)	13	21	34
Vince Penner (*Grunthal*)	9	25	34
Tim Wiens (*Grunthal*)	17	15	32
Dave Naaykens (*Ile-d-Chênes*)	5	27	32
Bob Benman (*Mitchell*)	17	14	31
Scott Cechvala (*Sainte-Anne*)	17	14	31
Denis Lajoie (*Sainte-Anne*)	14	17	31
Marc Nault (*Sainte-Anne*)	13	18	31
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	11	20	31

Matchs de la semaine

Vendredi 25 janvier
Malgré que La Broquerie a créé l'égalité avec moins d'une minute à faire, Daniel Nault a donné une victoire de 7-6 à Sainte-Anne en marquant avec 35 secondes à faire dans le match.

Dans une autre rencontre, les Warriors de Saint-Malo se sont éloignés du dernier rang détenu par Mitchell dans la division Sud en battant les Mohawks 8-5.

Mardi 29 janvier
En battant Steinbach 6-5 à Sainte-Anne, les As se sont approchés à un point du deuxième rang de la division Nord détenu par Ile-des-Chênes.

Vendredi 1er février
Saint-Pierre pourrait donner le coup de grâce à La Broquerie dans la course à la deuxième place de la division Sud.

Dimanche 3 février
Saint-Pierre à Sainte-Anne.

Mardi 5 février
Deux bons duels pour clôturer l'avant-dernière semaine du calendrier régulier: Ile-des-Chênes à Sainte-Anne et Grunthal à Saint-Pierre-Jolys.

Ligue South Eastern

Mardi 22 janvier
La joute que les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes devaient disputer à Altona a été remise au 14 février.

Samedi 26 janvier
Les Hawks ont perdu 8-4 à Carman.

Mardi 29 janvier
Pilot Mound a défait les Hawks 4-3 à Lourdes. La course pour le dernier rang se resserre maintenant avec Morris qui traine toutefois encore de l'arrière.

Après avoir joué à Winkler le 31 janvier, les Hawks accueillent Carman le 3 février et Morden le 7. Lors de la partie des étoiles qui aura lieu à Morden le 10, le défenseur Denis Marcon représentera les Hawks.

SPORT

Patinage artistique à Sainte-Agathe

Rosanne Ste-Marie tombe, mais finit quand même 1ère

Rosanne Sainte-Marie est un peu surprise d'avoir remporté la médaille d'or de la catégorie patinage libre primaire C à la compétition régionale de patinage artistique Eastman organisée à Sainte-Agathe le 26 janvier.

«J'ai tombé sur mon axel (un saut d'un tour et demi)», explique la patineuse de Sainte-Anne-des-Chênes. L'an dernier, elle avait terminé quatrième dans la même catégorie de niveau B.

L'étudiante de neuvième année à l'école Pointe-des-Chênes entend maintenant avancer aux niveaux supérieurs, soit l'élémentaire, le pré-juvénile et le juvénile. Il faudra qu'elle réussisse ses tests de figures préliminaires.

Rosanne a commencé à faire du patinage artistique à l'âge de huit ans. A 11 ans, ça ne l'intéressait plus. Mais après avoir trouvé ça plate à la maison pendant deux ans, elle reprenait l'entraînement.

Aujourd'hui, elle va à l'aréna deux fois par semaine pour un total de sept heures. «C'est le fun. J'aime le sport, les sauts. J'en suis presque à mon huitième. Ils vont d'un demi-tour à un tour et demi.»

Elle s'empresse de dire qu'il y en a beaucoup d'autres qui patinent bien dans le club de Sainte-Anne. «Il y a ma cousine Louise Sainte-Marie. Il y a aussi Rachelle Everett qui a remporté un bronze dans le B.»



photo: Yves Chartrand

L'équipe de patinage synchronisé de Sainte-Agathe, Les pieds gelés, a fait une démonstration.

À La Broquerie, les patineuses se distinguent aussi. En plus de remporter quelques médailles, le club a reçu le trophée du plus grand nombre de patineurs à avoir participé à la compétition qui en regroupait une soixantaine.

Au niveau des honneurs individuels, voici quelques résultats:

Patinage libre primaire C
1. Rosanne Ste-Marie (Sainte-Anne)
2. Vivian Smith (Sainte-Agathe)
3. Thérèse Marcoux (Lorette)
4. Lisa Allen (Lorette)
5. Jolene Robert (Sainte-Agathe)

Patinage libre primaire B
1. Marie Delaine (Hazelridge)
2. Lindsay Prociw (La Broquerie)
3. Rachelle Everett (Sainte-Anne)
4. Mélanie Tétrault (La Broquerie)
5. Riley Keam (Niverville)

Patinage libre primaire A
1. Stacey Dowbyhuz (Steinbach)
2. Nadine Granger (La Broquerie)
3. Rachel Beauchamp (La Broquerie)
4. Denise Turenne (La Broquerie)
5. Brooke Osis (Lac Du Bonnet)

Élémentaire
1. Jacqueline Lyons (Lorette)
2. Vania Gagnon (Lorette)
3. Bonnie Allen (Lorette)
4. Lenore Andrusyk (Steinbach)
5. Jaclyn Ducharme (Sainte-Anne)
6. Julie Gagnon (La Broquerie)
7. Laura Shoemaker (Steinbach)
8. Louise Ste-Marie (Sainte-Anne)

Pré-juvénile
1. Megan Toews (Steinbach)
2. Riley Brémaud (La Broquerie)
3. Stacy Keam (Niverville)
4. Melissa Sarrasin (Steinbach)
5. Jennifer Beaudoin (Lorette)

Juvénile
1. Megan Adams (Beausejour)
2. Nicole Spilak (Sainte-Anne)
3. Debbie West (Beausejour)
4. Rhéanne Sicotte (La Broquerie)

Tournoi de hockey des Chevaliers

Saint-Pierre défait Ile-des-Chênes

Des buts de Jacques Lévesque, Barry Rochon et Raymond Hébert ont permis à l'équipe de Saint-Pierre-Jolys de remporter la finale du tournoi de hockey des Chevaliers de Colomb à Sainte-Agathe le 27 janvier.

Marc Hébert a répliqué pour les perdants, Ile-des-Chênes, dans la défaite de 3-1.

Un autre tournoi à la mi-mars

Les autres équipes qui ont participé au tournoi sont Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Sainte-Anne-des-Chênes, Montcalm, La Broquerie, Lorette et Saint-Malo.

Un autre tournoi de deux jours sera organisé à Saint-Pierre-Jolys vers la mi-mars. Pour de plus amples renseignements, appelez Guy Desmarais au 433-7511.

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

L'équipe gagnante de Saint-Pierre était composée de Guy Desmarais (entraîneur), Pierre Gagné (capitaine), Marc Rodrigue, Normand Hébert, Jacques Lévesque, Barry Rochon, Edmond Gautron, Alain Robidoux, Réal Curé, Georges Hébert, Luc Nadeau, Raymond Hébert, Lionel Curé, Marcel Gauthier, le gardien Roger Musick, Robert Bérard (absent lors de la finale), Rossel Hébert (préposé aux bâtons) et Henri Maynard (Grand Chevalier).

LA SALLE

Une équipe-hôte remporte le bonspiel des Caisses pop

Une des cinq équipes de La Salle a remporté le bonspiel des Caisses populaires organisé au Club de curling de l'endroit le 26 janvier

L'équipe composée de Gérald Vouriot, Gérard Girardin, Réjeanne Arbez et Denise Burjan a décroché le trophée Adélard-Couture.

Trois autres équipes de La Salle, celles de Claude Girardin, Daniel Dion et Denis Alary, ont pris les trois places suivantes. En 5e position, on retrouvait l'équipe de Cyrille Durand (Sainte-Agathe) et en 6e, celle de Rachel Taillefer (Lorette).

Un prix de consolation a été remis à l'autre équipe de Lorette, celle de Gisèle Fontaine, pour avoir été la plus coopérative, étant donné qu'elle avait laissé gagner tous les autres participants!

Un total de 14 équipes ont participé à l'événement accessibles aux employés, aux dirigeants et à leurs partenaires: cinq de La Salle, 3 de la Fédération, deux de Lorette, et une de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, Sainte-Anne-des-Chênes et Sainte-Agathe.

Feu vert

L'obsession de la propreté

L'obsession de la propreté, surtout lorsqu'elle porte sur le corps humain, peut mener à des abus. Lorsque les cheveux sentent la framboise, que la menthe traîne sur les dents, des relents de Chanel dans le cou, le désodorisant au citron sous les aisselles, l'odeur d'un savon à lessive dans la chemise, il n'est pas étonnant que l'odeur personnelle soit disparue.

Les produits de beauté et les savons sont pleins de produits chimiques et de colorants artificiels



Il n'est pas essentiel de se parfumer.

Nous sommes plus propres et sentons moins mauvais au naturel que les publicités veulent nous le faire croire. Selon le travail que vous faites, il n'est peut-être pas nécessaire de prendre une douche à tous les jours.

J.-P .D.

Gens d'ailleurs

Le chant choral et la généalogie

Plusieurs se souviendront du Frère Julien Hamelin S.C. de Montréal, venu en tournée avec ses Petits Chanteurs de Granby et ensuite avec les Petits Chanteurs de Montréal. Ils ont donné des concerts dans plusieurs provinces dont le Manitoba.



Frère Julien S.C.(Oscar Hamelin)

Le Frère Hamelin est décédé en juin 1990, mais ce n'est que récemment que Juliette Vermette, une ancienne de Saint-Jean-Baptiste, a appris son décès. La passion du Frère Julien était le chant choral, c'était aussi sa mission. Toutefois, depuis une quinzaine d'années, le Frère Julien s'était intéressé progressivement à la généalogie. Il a fouillé plusieurs registres de paroisses ici même au Manitoba, notamment à Saint-Jean-Baptiste où il demeurait chez ses cousins Vermette. Il se faisait conduire par Arthur dans d'autres paroisses afin de dresser des répertoires de mariages.

Édouard Taillefera eu 100 ans le 6 décembre dernier

«Quand on a cent ans, on pense à rien de différent»

Édouard Taillefer est né sur une ferme à La Broquerie, à cinq milles du village en direction de Marchand, le long de la rivière Seine. Dans sa famille, ils étaient 15 enfants, dont dix garçons. «On couchait tous les dix un à côté de l'autre sur le plancher.» Le confort n'est donc pas le secret de sa longévité. Mais Édouard Taillefer a le sens de l'humour, et c'est un secret pour personne à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes.

Quand je suis entré dans sa chambre, il a garroché sa copie de La Liberté sur le lit en disant à l'infirmière en chef: «Il va penser que je sais lire!»

Le pire, c'est qu'Édouard Taillefer sait lire, même s'il n'a jamais fréquenté l'école. «On a commencé jeune à travailler, fait-il, j'avais six ans quand j'ai commencé à couper du bois de corde. Je n'ai pas de bons souvenirs.»

«J'ai appris à lire. J'avais rien à faire l'hiver, je trouvais le temps long. J'ai lu la vie de Jeanne d'Arc et j'ai aimé ça. Je l'ai relu deux ou trois fois pour tout comprendre.»

«J'étais plus petit que les autres, mais ambitieux, j'voulais pas qu'ils en fassent plus que moi. Papa nous trouvait des jobs.» Il a travaillé pour des arpenteurs, des constructeurs.



photo: Jean-Pierre Dubé

Édouard Taillefer est le plus vieux de cinq survivants de la famille, tous âgés de plus de 90 ans.

«On n'a pas été boss de nous autres avant l'âge de 21 ans. On gardait pas l'argent de nos gages, ça allait tout à papa. C'était la loi du père! Il était assez sévère, strict, trop pour quelques-uns.»

«On aimait prendre un p'tit coup comme tout le monde. Mais un 26 onces coûtait 90 cents. On marquait sur le papier (dans le livre des comptes) que c'était pour une mitaine. Vous en achetez bien des mitaines, qu'il disait (le père).»

«Je trouve que j'ai été barbare pour moi-même. Le gars qui avait la boulangerie allait à la messe avec sa gang de p'tits. Moi aussi, j'allais à la messe, j'était dévot pour la Sainte-Vierge. J'ai acheté la boulangerie, j'ai payé bien trop cher.»

«Je faisais du pain ordinaire, mais la levure a commencé à faire défaut et j'étais plus capable de le faire lever. Je ne me suis pas rendu compte que c'était la levure. J'ai perdu mes clients et j'ai fermé.»

Édouard Taillefer a fait de la construction, en particulier du bardeau. «C'est moi qui faisait les jobs les plus dangereuses. Quand on bâtissait l'église de La Broquerie, j'ai passé toute une journée jouqué en haut d'un 6 x 6 de 50 pieds. J'ai travaillé sur le clocher de l'église, à 115 pieds de hauteur.»

«J'ai rasé de tomber quelques fois. J'ai lu quelque part que le bon Dieu disait: Je suis à tes côtés, qu'est-ce que tu veux de plus!» conclut-il en riant. «Quand j'ai rien à faire, je prie.»

Comment a-t-il fait pour vivre jusqu'à plus de cent ans? «C'est pas de ma faute, fait-il. Le plus surprenant, c'est qu'on est deux frères et trois soeurs dans la famille qui ont plus de 90 ans.» Sans compter qu'Édouard Taillefer vient de perdre un de ses frères peu après Noël, Joseph, âgé de 101 ans.

«Je prie beaucoup pour les autres. Je suis fragile, je marche un peu. J'aime rester coucher. Quand on a cent ans, on pense à rien de différent qu'avant. Quand on a des douleurs, on fait des grimaces. Quand j'ai mal, ça paraît pas, j'endure sans crier, et ça passe.»

Et Édouard Taillefer continue de sourire.

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Yves Chartrand

À la découverte des petits Québécois

27 élèves de 6e année de l'école Lavallée à Saint-Vital participeront à un échange avec des homologues québécois de l'école La Découverte à Charlesbourg, en banlieue de la ville de Québec.

La première partie de l'échange se déroulera du 5 au 14 février, au cours du Carnaval de Québec. Le programme, commandité par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), a surtout des buts éducatifs. Il s'agit de conscientiser les jeunes aux réalités francophones du pays et de tisser des liens.

Les jeunes ont entamé une correspondance entre les deux provinces et le jumelage est déjà fait. Les Québécois viendront ensuite au Manitoba du 21 au 30 mai. Si l'on se fie à d'autres expériences du genre, certains jeunes continuent à communiquer entre eux après quatre ou cinq ans, souligne l'enseignant Claude Vigier, un des accompagnateurs du groupe avec l'enseignant Richard Bazin et un parent, Jocelyne Bohémier.

LA BROQUERIE

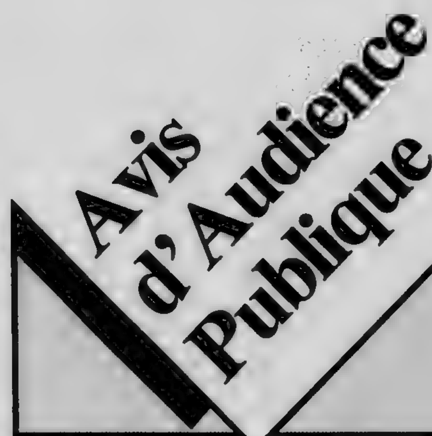
Une Bière et saynètes sur la Saint-Valentin

Le Comité culturel de La Broquerie organise une soirée Bière et saynète le 2 février prochain à 20h. Avec un décor de la Saint-Valentin et le slogan «À qui le petit coeur?» pour thème de la soirée, les saynètes promettent d'être amusantes.

En plus de la bière, on servira du vin et le public pourra déguster un assortiment de fromages.

Pour les billets, on peut contacter Anita au 424-5453 ou Line au 424-5484.

S. L.



RAPPEL D'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DEMANDEUR : **LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA**

DEMANDES : LA RÉGIE DE L'HYDRO-ÉLECTRICITÉ DU MANITOBA («Manitoba Hydro») a soumis une demande à la Régie des services publics (la "Régie") afin de faire approuver une proposition d'augmentation de ses tarifs sur trois ans. L'augmentation serait de l'ordre de 27, 28, et 27,3 millions de dollars par an respectivement, soit une augmentation moyenne de 4,5%, 4,5% et 4% des revenus que la Régie perçoit sur la consommation générale. L'entrée en vigueur des nouveaux tarifs est prévue pour le 1er avril 1991, le 1er avril 1992 et le 1er avril 1993, respectivement.

L'augmentation des revenus tablée pour l'année 1991-1992 comprend une augmentation de 2,4 millions de dollars pour les abonnés qui paient les pleins coûts de production et qui sont desservis par une génératrice isolée. Aucune demande relative aux tarifs de cette catégorie d'abonné n'a été soumise pour les deux autres exercices financiers mentionnés dans la Demande.

Cette demande est soumise en vertu de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation radditionnelle de celles-ci.

DÉTAILS DES DEMANDES : Les parties intéressées peuvent obtenir les détails de la Demande en écrivant à:

Mme Roslyn E. Roth
Conseillère juridique
Régie de l'hydro-électricité du Manitoba
C.P. 815
Winnipeg, Manitoba
R3C 2P4

ou en appelant Mme Roth au (204) 474-3946 (les appels à frais virés seront acceptés).

Des exemplaires des Demandes et de la documentation sont également disponibles pour consultation aux bureaux de la Régie.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique relativement à la Demande de Manitoba Hydro à l'adresse suivante :

Viscount Room
Viscount Gort Flag Inn
1670, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba

L'audience débutera à 9 heures, **le lundi 18 février 1991,** et se prolongera au besoin.

La Régie entendra les soumissions des présentateurs à compter de 13h15 et de 19h, le lundi 18 février 1991.

PARTICIPATION : Aux fins de cette audience, les Intervenants se définissent comme les personnes, organismes ou corporations qui ont l'intention de participer à l'interrogatoire des témoins, de fournir des preuves ou de présenter des arguments. Les délais d'enregistrement comme Intervenant ayant expiré, les parties désireuses d'intervenir en qualité d'Intervenants doivent pour ce faire se mettre en rapport avec la Régie.

Les parties qui désirent soumettre un mémoire ou s'adresser à la Régie, mais qui ne souhaitent pas participer à l'audience complète, sont les Présentateurs. Les Présentateurs devront avertir le secrétaire de la Régie de leur intention de participer à l'audience publique le 7 février 1991 au plus tard.

L'ordonnance no. 165/90, datée du 28 novembre 1990, contient entre autres : la procédure d'intervention et l'ordre du jour concernant la tenue de l'audience. Des exemplaires peuvent en être obtenus à la Régie des services publics, 2ème étage 280, rue Smith, Winnipeg, Manitoba R3C 1K2, ou en appelant le (204) 945-2638.

AUTRE AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique au cours de laquelle Manitoba Hydro répondra aux questions des consommateurs aux endroits suivants :

Victoria Inn, salon 1 — Lundi
3550, avenue Victoria Ouest — 25 février 1991
Brandon, Manitoba — 19 heures

La Régie ne recevra aucune preuve documentaire à cette audience.

FRAIS D'INTERVENANTS : L'ordonnance no 163/87, datée du 12 novembre 1987, contient entre autres : la procédure d'intervention, le remboursement de certains frais aux Intervenants et les directives à cet effet. Il est recommandé aux parties désirant soumettre une demande de remboursement de frais de prendre connaissance de cette ordonnance.

Fait le 15 janvier 1991.




(Préavis exigé de cinq jours)

D. deGraff
Secrétaire
Régie des services publics

2e étage
280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 1K2

Manitoba

La Division scolaire de Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un(e)

1. Directeur(trice) d'immersion française M - 4
2. Directeur(trice) adjoint(e) école Regent Park (5 - 8)

L'entrée en fonctions: le 3 septembre 1991

Cette division scolaire, en pleine croissance, s'engage sérieusement à son programme d'immersion française qui prend de l'ampleur de la maternelle à la 12e année.

Qualifications:

Les candidat(e)s doivent être capables de communiquer couramment en français et en anglais, et doivent démontrer une habileté de leadership efficace en matière de communication et dans l'animation d'équipes de travail. Les candidat(e)s doivent posséder une connaissance approfondie des programmes d'immersion et de l'apprentissage de langue seconde. Ils/elles devraient également être capables d'offrir un leadership dans l'établissement la mise en application et la surveillance d'un programme scolaire.

Les candidat(e)s devront établir des buts et des objectifs qui correspondent à la philosophie et aux buts de la division scolaire. À titre de chefs de l'enseignement, ils/elles auront aussi à prévoir en première priorité leur participation à la formation professionnelle de leur personnel.

Exigences (de préférence):

- expérience dans un poste ayant exigé des compétences d'administrateur, de surveillant ou de conseiller(ère)
- diplôme universitaire en éducation, supérieur à la certification
- expérience d'enseignement bien réussi durant au moins cinq ans
- participation à l'élaboration et à la mise en application de programmes, soit au niveau provincial ou à celui de la division

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande d'emploi accompagnée de leur curriculum vitae le ou avant **le lundi 11 février 1991** au:

Directeur général
Division scolaire de Transcona-Springfield n°12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4



Société du crédit agricole Canada — **Farm Credit Corporation Canada**

FERMES À VENDRE

N° d'offre	Description cadastrale	Emplacement	Superf. totale (Approximation)	Superf. cult. (Approximation)	Autre
1118513	E1/2 de SO 17-16-8 E1	Beausejour	80	80	Pas de bâtiments
1615139	NO 6-22-3 E1	Arborg	161	150	Pas de bâtiments
	NO 36-21-2 E1		160	100	
1614405	NO 22-20-6 O1	Lundar	160	150	Pas de bâtiments
	NE 22-20-6 O1		160	65	
	SE 27-20-6 O1		160	50	
1616555	Pt. SE 2-24-3 E1 Exc. 990' sud de 1 320' est Exc. 1 320' nord de 990' est	Riverton	105	105	
2116943	NO 29-7-19 O1	Carroll	129	127	2 cellules de stockage en métal — 3 x 3 850, 2 x 3 300
	NE 29-7-19 O1		103	86	
	SO 29-7-19 O1		160	150	
	SE 29-7-19 O1		160	130	
2319395	SE 5-7-19 O1	Carroll	151	120	
	NO 5-7-19 O1		160	130	
	NO 18-7-19 O1		167	155	4 cellules Behlin
	SO 18-7-19 O1		168	160	
	NE 12-7-20 O1		160	95	
	Pt. SE 12-7-20 O1		48	40	
2312404	NO 15-5-26 O1	Melita	153	38	
2416979	NO 2-22-27 O1	Russell	145	80	
	NO 6-22-26 O1		158	140	
2818942	NE 29-21-25 O1	Rossburn	159	115	
	SE 29-21-25 O1		160	140	
3418461	SO 6-9-3 O1	Culross	159	159	Pas de bâtiments
3415279	SO 2-7-10 O1	Treherne	155	130	Pas de bâtiments
3518604	SO 36-17-10 O1	Langruth	160	145	Pas de bâtiments
	NO 21-17-9 O1		160	160	
35434	NE 21-10-12 O1	Sidney	100	100	Pas de bâtiments
3816360	SO 1-5-6 O1	Miami	160	150	Maison/Garage Atelier/Hangar à machines/ 7 cellules de stockage

CONDITIONS

1. Inspection des bâtiments sur rendez-vous seulement.
2. Sur acceptation d'une offre d'achat par la Société, l'acheteur devra verser un acompte de 10% du prix d'achat par chèque visé.
3. La Société ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des offres reçues
4. Sauf erreurs ou omissions
5. Date de clôture des offres: **le 14 février 1991.**

Vous pouvez vous procurer des formules d'offre d'achat, une description détaillée de la propriété, et obtenir des renseignements sur le financement de l'achat aurpès du bureau de la Société du crédit agricole le plus près de chez vous. Veuillez faire parvenir les offres à

Société du crédit agricole
À l'attention de John D. Penner
5, rue Donald, pièce 400
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2T4

Canada

Investir dans une bonne affaire l'agriculture canadienne


Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

Parlons affaires
Approvisionnements et Services Canada

organise un colloque
le 14 février 1991
de 8 h 30 à 16 h

Lieu : Le Delta Winnipeg
288, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
Salle Delta B

Sujet : Faisons de meilleures affaires

Coût : 75 $ par personne (TPS incluse)
comprend le déjeuner

Conférencier invité : L'honorable Paul Dick
Ministre d' Approvisionnements
et Services Canada

Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance

Pour réserver une place, veuillez vous adresser à Donna Kardashinski
agente des relations ministérielles

(204) 983-8226 - Téléphone
(204) 983-7796 - Télécopieur

Canadä



RCMP GRC

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à l'heure et la date indiquées. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au Commandant, Gendarmerie royale du Canada, C.P. 5650, Winnipeg (Manitoba) R3C 3K2. Les entrepreneurs généraux peuvent se procurer les documents de soumission au bureau de la G.R.C. indiqué ci-dessous en versant le dépôt exigé.

Titre du projet: D89671 - Fournir et installer le bassin pour bateaux, G.R.C. d'Island Lake/ Stevenson Island (Manitoba)

Date et heure limites: le 7 février 1991 à 14h (heure locale)

On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante:

Le Commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division «D»
Section de l'administration des biens
C.P. 5650 - 1091, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3K2

Ces documents peuvent aussi être consultés au bureau de l'Association des constructeurs de Winnipeg et chez Southam Building Reports et Sanford Evans Communications, à Winnipeg.

Dépôt: 50$

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Kathy Lausman, maître de projets
(204) 983-8704

Directives: Les dépôts à l'égard des plans et devis doivent être versés sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ces dépôts seront remboursés sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires et dans les enveloppes munies du sceau collant fournis à cet effet par la G.R.C. et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

La Gendarmerie royale du Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. B. Dale Henry, commissaire adjoint
Commandant
Division «D»

Canadä

Le Foyer Valade

recherche

des infirmières auxiliaires (L.P.N.)

Le Foyer est un centre de soins prolongés qui accueille 117 résidants et s'efforce de répondre à tous leurs besoins physiques, psychologiques et sociaux.

Le Foyer est à la recherche d'infirmières auxiliaires disponibles pour travailler la nuit.

Qualifications:

Infirmière auxiliaire:
- être membre du M.A.L.P.N.
- avoir de l'expérience en gérontologie
- avoir l'initiative et le sens de l'organisation
- être bilingue — français et anglais.

Date limite des candidatures: le 10 février 1991

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Lise Hamelin
Directrice des Services aux résidants
Foyer Valade Inc.
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba) R2M 5M4

APPEL D'OFFRES
CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
PROJET DE RÉFECTIONS INTÉRIEURES
340, BOULEVARD PROVENCHER, WINNIPEG

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h, le 8 février 1991.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les plans et devis au bureau de l'architecte; on pourrait aussi les consulter à l'adresse indiquée ci-dessous. Le dépôt doit être payé par chèque visé de 50$ et fait à l'ordre de Gaboury Associés Architectes Inc.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission et d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10% de la valeur de toute offre.

Le Centre culturel franco-manitobain ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Personne contacte: David Perry — 284-9274

GABOURY
ASSOCIATES
ARCHITECTS INC
209-675, chemin Pembina, Winnipeg (Mb)

La Société historique de Saint-Boniface

est à la recherche de **trois interprètes** pour le Lieu historique national de la Maison Riel.

Responsabilités:
- Accueillir le public et donner des visites guidées des lieux
- Interpréter les divers thèmes du site
- Entretenir le site et la maison
- Acitivités d'animation
- Entreprendre des projets de recherche.

Exigences:
- Bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'histoire du Manitoba
- Bonne connaissance du français et de l'anglais
- L'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service au public serait un atout.

Salaire: 7,75$/heure

Durée de l'emploi: du 1er mai au 2 septembre 1991.

Envoyez votre candidature avec votre curriculum vitae avant **le 15 février 1991** à l'adresse suivante:

La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4




La Maison Riel
Parc historique national

La Société historique de Saint-Boniface

■ LA ROUGE

L'augmentation salariale n'est pas remise en cause

Faudra-t-il couper dans les programmes ou augmenter les taxes scolaires ? «Probablement un mélange des deux», répond Ronald Perron après l'annonce par le gouvernement provincial d'une augmentation de 2% seulement de ses subventions aux divisions scolaires.

Ronald Perron précise que le budget de la Rouge, qui s'élevait l'année dernière à 6,5 millions $, ne devrait augmenter que de 1,8% en 1991, contre les 4 ou 5% prévus dans le budget préliminaire.

«Il va falloir réviser, mais il est trop tôt pour dire quelles décisions nous prendrons. On devrait le savoir au mois de mars», explique le directeur de la Rouge, en ajoutant que les hausses de salaires de 5% négociées cette année avec les enseignants ne seront pas remises en cause.

«Par contre, ça pourrait avoir des conséquences pour 1992», précise Ronald Perron. Selon lui, entre 75 et 80% du budget de la Rouge est consacré aux salaire des employés.

■ PROVINCE

La Fondation Robert Giguère à votre recherche

L'association des familles Giguère de Canada, des États-Unis et d'ailleurs est à la recherche des descendants de Robert Giguère qui habitent dans l'Ouest canadien.

Cette association, existe depuis 1979 et a, à ce jour, retracé des milliers de descendants de l'ancêtre Giguère venus s'établir au Canada avant 1651.

La Fondation Robert-Giguère publie un bulletin, La Giguèrerie, à l'intention de ses membres et organise diverses activités, telles des réunions de famille à différents endroits.

Toutes les personnes intéressées par la Fondation sont priées de communiquer avec Jean-Claude Giguère à l'adresse suivante: 9616 81e rue, Edmonton, Alberta, T6C 2W6. Ou en composant le (403) 465-3208.

Y.C.

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Caisse cherche un directeur

L'adjointe Louise Patterson dirige la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes par intérim pendant que la coopérative de crédit est à la recherche d'un directeur général.

La Caisse pop a annoncé le poste après avoir appris que son ancien directeur général, Richard Maynard, ne reviendra pas à ses anciennes fonctions pour des raisons de santé. Le président de la Caisse, Louis Bernardin, a confirmé que Richard Maynard a fait savoir qu'il n'était pas en mesure de reprendre son poste.

La Caisse avait embauché Raymond Sherwood comme directeur par intérim. Ce dernier ne sera pas candidat au poste de directeur général puisqu'il a récemment été embauché par la Caisse pop de Saint-Boniface.

«J'ai un très bon poste à Saint-Boniface, a expliqué Raymond Sherwood. Mais la direction de la caisse de Sainte-Anne demeure une belle opportunité, c'est une très bonne caisse.»

Les demandes d'emploi doivent être reçues à Sainte-Anne-des-Chênes avant le 15 février.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Besoin de bénévoles au Grenier de l'Abbaye

Le Grenier de l'Abbaye, une activité du Festival du Voyageur qui se tiendra au Centre Notre-Dame, a besoin de bénévoles.

Les personnes intéressées doivent être prêtes à aider ou servir du 10 au 16 février, de 19 h à minuit.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le président du Club Richelieu Saint-Boniface, Robert Pelletier, au 233-7076.



Aurèle Foidart.



Raymond Sherwood.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La SFM s'est présentée devant le conseil du Village

La question du bilinguisme au Village de Sainte-Anne-des-Chênes a attiré la Société franco-manitobaine dans la mêlée. L'organisme a présenté un mémoire au conseil du Village le lundi 28 janvier dernier, pour relever que, malgré ses bons points, la politique bilingue adoptée en janvier reste déficiente.

Dans sa présentation devant le maire Paul Blanchette et les conseillers, le vice-président de la SFM, Georges Druwé a tenté de défaire un certain nombre d'arguments passe-partout utilisés par le Village pour justifier sa politique.

Selon Georges Druwé, Sainte-Anne-des-Chênes compte plus de 60% de francophones, ce qui est suffisant pour justifier les quelques coûts supplémentaires de services en français. Il a par ailleurs rappelé l'embauche d'un deuxième constable anglophone comme preuve que le village ne donne pas déjà des services suffisants en français.

Le vice-président a aussi voulu dissiper les craintes juridiques levées par le maire Blanchette. Il a fait valoir une opinion juridique selon laquelle «le fait qu'une municipalité se déclare bilingue n'engage en rien le conseil municipal.»

La SFM a également tenté de conjuguer fierté et économie en évoquant une récente étude fédérale montrant l'attrait du caractère français des régions auprès des touristes américains. «Affichons et affirmons nos différences», a proposé Georges Druwé.

Selon l'agent Edmond LaBossière de la SFM, les élus de Sainte-Anne-des-Chênes ont bien reçu le mémoire de l'organisme. «En tous cas, ils n'ont pas posé de questions», a-t-il dit.



Georges Druwé.

Edmond LaBossière a également pris la parole le 28 janvier pour souligner certaines différences entre la politique adoptée à Sainte-Anne-des-Chênes et celle passée dans les autres municipalités bilingues. «Leur politique ne désigne pas de postes bilingues, elle réflète ce qui se fait déjà, elle ne donne pas de garanties.»

Pour l'agent de la SFM, «il y a de grosses différences. La politique de Saint-Pierre-Jolys, par exemple, est accompagnée d'un plan d'action. Pas celle de Sainte-Anne.» Le Village a déjà rendu bilingues ses en-têtes de lettre.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

Exposition au Collège

L'ouverture officielle de l'exposition «Bienvenue à Saint-Boniface, Manitoba», une initiative de la Société historique et du Musée, se tiendra le dimanche 10 février, à 19 h 30, dans la Salle académique du Collège universitaire de Saint-Boniface.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 28 février 1991. Elle partira ensuite en tournée nationale jusqu'en 1993.

Nécrologies

NOËL VUIGNIER

Paisiblement, au Foyer Notre-Dame, le vendredi 25 janvier 1991, est décédé, à l'âge de 77 ans, monsieur Noël Vuignier de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.

Il laisse dans le deuil quatre frères : Adélard et son épouse Marie, Georges, Gabriel, Louis et son épouse May, tous de Notre-Dame-de-Lourdes; cinq soeurs : Louise et son époux Henri Davy, Thaïs (toutes deux de Notre-Dame-de-Lourdes), Sr Odile des Soeurs Oblates de Saint-Boniface, Agnès et son époux Norman Lafontaine du parc Windsor, et Marie-Ange et son époux Wilfred Vodon de Virden; de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il était précédé dans la mort par son père Jean-Baptiste en 1951; par sa mère Madeleine (née Gaspoz) en 1959; par cinq frères : Joseph en 1959, Jean-Baptiste en 1961, Paul en 1983, Henri en 1984, et Albert en 1990; par deux soeurs : Lucie en 1979 et Sr Thérèse en 1983.

La messe de la Résurrection a été célébrée en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes à 14 h le mardi 29 janvier, suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse. Le R.P. Rodrigue Bouchard était le célébrant.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes.

JOSEPH TAILLEFER

Paisiblement, à la Villa Youville de Sainte-Anne, M. Joseph Taillefer, le dimanche 30 décembre 1990. Il était âgée de 101 ans.

Né le 16 novembre à La Broquerie (Manitoba), Joe était le deuxième d'une famille nombreuse. Cet homme au grand coeur, serein, a passé seul, toute sa vie en harmonie avec la nature. Le travail, son honnêteté, sa personnalité, son amour de la nature lui ont valu le respect des gens qui l'ont connu.

Il laisse pour chérir sa mémoire ses deux frères: Alphonse et Édouard de la Villa Youville à Sainte-Anne; trois soeurs: Soeur Marie Alfrid (Taillefer), snjm, Julienne et Élisa Gosselin, toutes de Saint-Boniface.

La famille de Joe désire remercier le personnel infirmier de la Villa Youville des soins particuliers qui ont été prodigués à Joe.

Nous remiercions également les religieuses de leur soutien et de leur présence aux funérailles, ainsi que Marie St-Vincent, envers qui nous sommes particulièrement reconnaissants pour son grand dévouement.

La famille de Nérée Curé

désire remercier les médecins, les infirmières, les aides et les représentants de la pastorale de l'Hôpital général Saint-Boniface pour l'aide et le soutien qu'ils ont donnés à leur cher époux et père. Merci aussi à toute la parenté et aux amis qui l'ont aidé à porter sa grande peine par leur présence aux funérailles, par les offrandes de prière ou pas leurs témoignages de sympathies. Merci à l'abbé Laurencelle et à la chorale de Saint-Pierre pour la belle célébration

Alice Curé et famille

Nécrologies

SOEUR JEANNE-ST-PAUL,
Fille de la Croix
(née Jeannette Arcand)

Samedi soir le 26 janvier 1991 Soeur Jeanne-St-Paul, frappée d'un malaise subit, rentrait dans la lumière de Dieu, moins d'une demi heure plus tard, vers les 8h30 à Saint-Malo.

Née le 22 septembre 1908, de Paul Arcand et Jeanne Piché, à Sainte-Gertrude, diocèse de Montréal, elle était la dernière de huit enfants. Jeannette perd sa maman toute petite et Mme M. Louise Boivert (Piché) accueille chez elle en Saskatchewan les deux plus jeunes. C'est dans ce nouveau foyer que Jeannette et son frère peuvent s'épanouir surtout à l'adoption d'une petite cousine qui deviendra pour Jeannette «la petite soeur» qu'elle affectionnera tout particulièrement, et qui en quelque sorte remplace la soeur plus âgée, demeurée au Québec près du papa. Jeannette n'oublie pas pour autant Noélie qui, devenue Soeur Aimée du Sacré-Coeur-Congrégation-Notre-Dame, visitera sa benjamine dans l'une ou l'autre de nos maisons religieuses.

À l'âge scolaire Jeannette fréquente la petite école, mais pour lui épargner les caprices de l'hiver canadien, sa tante la met au pensionnat, école de Laflèche, dirigé par les Filles de la Croix.

Tout ce qui est beau, la nature, les oiseaux surtout, ravissent la petite. Douée pour la musique, elle maîtrise très tôt certains airs, mélodies classiques, adaptés aux pianistes débutants. Ce don la dédommage de l'éloignement de sa tante et de sa bien-aimée Louise.

En 1925, Jeannette se rend à Saint-Adolphe où, tout en étudiant, elle aide Soeur Rose-Cécile auprès des jeunes élèves de piano... Son désir de vie religieuse s'étant affermi, Jeannette part pour le Noviciat des Filles de la Croix, à La Puye, en France. C'est après ses premiers voeux, prononcés en 1928, que, de retour au pays, elle commence sa longue carrière de «maîtresse de piano» à Saint-Adolphe. Cinq ans plus tard ce sont Willow Bunch et Laflèche qui bénéficient de son enseignement qu'elle interrompt en 1938 en vue de se préparer à l'obtention de son «A.T.C.M.». Au Conservatoire de Toronto, son succès est tel qu'après la collation des diplômes les membres du «Jury d'agrégation» et autres professeurs lui proposent de devenir membre du personnel enseignant. Une telle proposition dépasse ses attentes... Son unique ambition était de réussir pour se dévouer à nos oeuvres. Donc comme le psalmiste, ps: 83,v. 10, «elle choisit de se tenir dans la maison de son Dieu» et décline l'offre pour revenir au Manitoba. Cinq ans plus tard, nommée 11 ans à Laflèche, 2 ans à Willow Bunch, de nouveau à Laflèche (de 1957 à 1984) Soeur Jeanne-St-Paul voit son travail et ses efforts bénis du ciel; ses élèves, soit comme participants aux festivals de musique soit comme candidats aux examens du Conservatoire de Toronto lui font honneur. D'ailleurs elle-même retourne au Conservatoire à intervalles fixes pour des cours «de recyclage» qui la maintenaient à la hauteur de sa tâche.

À son dernier placement à Laflèche, 27 ans, Soeur Jeanne-St-Paul suggère au directeur du comité musical de faire des démarches auprès des autorités régionales pour que Laflèche soit aussi un endroit où pourrait se dérouler le festival sans que les élèves du lieu aient à se rendre chaque fois à Assiniboia. La chère Soeur n'était pas la directrice, mais ceux qui l'étaient lui reconnaissaient les qualités d'organisatrice. Ils lui firent confiance et leur proposition ayant été agréée, des trophées rapportées par leurs enfants, leur estime pour «leur soeur» et surtout leur amour pour et envers elle se manifestaient davantage et ils s'émerveillaient de ce qu'elle savait si bien partager son don musical reçu du Seigneur afin qu'Il soit mieux chanté en église, plus glorifié au travail et harmonieusement aimé dans les familles.

1984! C'est le départ de Laflèche. Saint-Malo accueille Soeur Jeanne-St-Paul qui pendant plus de 6 ans se fera là aussi «toute à tous»: 6 à 8 élèves, visites aux malades et personnes âgées, suppléance à l'orgue au besoin, soin des plantes, aide par-ci, par-là; rien n'échappe à la vigilante charité que la chère Soeur puise dans sa relation à Dieu et sa fidélité à la «mouvance de l'Esprit».

Précédée dans la mort par ses parents, sa soeur, 5 frères, outre sa famille religieuse, Soeur Jeanne-St-Paul laisse dans le deuil son frère Herman de Ponteix; des neveux et nièces au Québec et aux États-Unis; sa soeur d'adoption Mme Lucienne Sluis; sa cousine Mme Alice Mollot; d'autre parenté: familles Piché, Dumont; et certainement des personnes qui nous sont inconnues étant donné la discrétion de la chère Soeur.

Les prières auront lieu le mardi 29 janvier à 19h30 et les funérailles le lendemain 30 janvier à 14h à notre maison provinciale,au 66, avenue Moore.

Les Filles de la Croix remercient d'avance parents et amis qui se joindront à elles soit pour l'une ou l'autre cérémonie, l'abbé Peeters célébrant et les prêtres qui viendront concélébrer.

Merci tout spécial et très cordial à l'infirmière Mme Cécile (Hamonic) Marcotte qui est accourue assister la malade dès que prévenue. Sa présence a été pour nos Soeurs grâce du ciel. Merci aussi au Rév. Père Blanc, aux ambulanciers et personnel de Saint-Pierre.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de «Marie, Reine des Coeurs» et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

Ô Marie, Reine des Coeurs, entendez-nous. Nous avons confiance en vous.

Ô Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous.

Ô Marie, Reine des Coeurs, exaucez-nous. Nous avons confiance en vous.

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Par A.G.

MARC RÉGNIER

C'est avec beaucoup de peine que nous vous annonçons le décès de notre père bien-aimé, Marc Régnier, du Centre hositalier Taché et autrefois de Saint-François-Xavier. Il est décédé au Centre Taché le 17 janvier 1991.

Marc a été précédé dans la tombe par son épouse Germaine Morin en 1980. Il laisse dans le deuil ses huit enfants: Thérèse (Jules Allard) de Saint-François, Marie-Ange de Winnipeg, Maurice (Patricia Deslauriers) de Saint-François, Reine (Dollard-Bert Picard) de Los Angeles, l'abbé Gérard de Saint-Jean-sur-Richelieu, Carmel (Karl Riese) de Winnipeg, Marguerite de Winnipeg, Anne-Marie (Stan Monaghan) de Harrow (Ontario); dix-neuf petits-enfants; et dix arrière-petits-enfants; aussi une soeur Stella Caron; et deux frères: Bruno et Léopold Régnier; cinq belles-soeurs: Mmes Alma Morin, Juliette, Rachelle, Elva et Solange Régnier; deux beaux-frères: Henri Bouvier de Gravelbourg (Sask.) et Emmanuel Lemoine de Sainte-Agathe.

Marc est né à Saint-François-Xavier en 1899 et il y demeura pour 80 ans. Il y reçut son éducation ainsi qu'au Collège de Saint-Boniface. Marchant dans les traces des ses parents il a été constamment dévoué envers son église paroissiale. Il tenait en haute estime l'éducation et fit de grands sacrifices pour faire instruire ses enfants. C'est avec ardeur qu'il défendait la cause du français dans son milieu.

Comme occupation principale, il a exploité une ferme à Saint-François-Xavier. En plus, durant de nombreuses années il s'intéressa aux affaires publiques et servit comme conseiller municipal durant 25 ans, commissaire d'école et syndic pour la paroisse durant plusieurs années. C'est par ses soins que l'enseignement du français a été introduit à l'école Morgan. Il a été membre fondateur de la Caisse populaire de Saint-François et servit sur divers comités durant trente ans.

Un époux fidèle et dévoué, il prit soin de son épouse invalide de façon exemplaire durant dix ans. Après le décès de celle-ci, il fit son entrée au Centre hospitalier Taché, à Saint-Boniface. Là il reprit des forces et le goût de vivre. Fidèle à lui-même il trouvait toujours moyen de rendre de petits services à son entourage. Il allouait beaucoup de à pour la prière. Il nous quitte mais nous chérirons nos souvenirs de lui avec affection.

La famille désire exprimer des sentiments de reconnaissance envers les Soeurs Grises, le personnel du Centre Taché pour les bons soins prodigués.

Les prières ont été récitées au Salon funéraire Coutu, 156, rue Marion, le dimanche 20 janvier à 19h30. Les funérailles de M. Régnier furent célébrées le lundi 21 janvier à 14h à Saint-François-Xavier. elles furent présidées par un fils Gérard et M. le curé Maurice Comeault, avec le Père Aurèle Lemoine, o.m.i. et Monseigneur Norman Chartrand, p.h. comme concélébrants.

Tous les services (porteurs, servants de messe, placiers, offrandes) furent assurés par 14 de ses petits-enfants. Son fils Maurice et sa fille Carmel firent les lectures d'usage. La chorale paroissiale aidait la foule à chanter sa foi et son espérance en la Résurrection. Un goûter savoureux fut servi au Centre communautaire par les dames auxiliaires.

La famille Marc Régnier désire exprimer sa gratitude aux nombreux parents et amis qui ont témoigné leur sympathie à cette occasion, soit par offrandes de messe, participation aux prières, assistance aux funérailles, etc.

Nous recommandons encore une fois l'âme de notre papa à la tendre miséricorde du Seigneur.

Au lieu de fleurs, ceux qui voulaient étaient invités à faire un don au Centre hospitalier Taché, 185, rue Despins, à Saint-Boniface.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Téléphone: (204) 237-4823
Télécopieur: (204) 231-1998.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.
Heures de bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Recherche

cuisinier(ère)

pour une résidence
de 100 personnes âgées.

Fonctions:
- doit commander la nourriture
- doit préparer les menus
- doit avoir de l'expérience
- être un fin cordon-bleu est un atout

Salaire:
selon compétences

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Recherche cuisinier(ère)
C.P. 190
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4



Communiqué n° 450

La Division scolaire de Saint-Vital aura besoin d'**instituteurs bilingues** (français/anglais) qui s'intéressent à travailler dans des écoles d'immersion pour l'année scolaire 1990-1991.
La Division prévoit des ouvertures à tous les niveaux: maternelle à la douzième année.

Qualifications:
- une maîtrise de l'anglais et du français (oral/écrit)
- un brevet d'enseignement
- une appréciation et un engagement à la philosophie d'immersion française.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae tout en indiquant le numéro du communiqué au:

Ressources humaines
Division scolaire de Saint-Vital
900, chemin St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3

Saint-Vital est une division scolaire «non-fumeur».

Appel d'offres

La Société canadienne des postes accepte les soumissions pour le transport du courrier entre Winnipeg et Gypsumville incluant les services aux points intermédiaires.

Tout renseignement concernant les spécifications du contrat, l'horaire des opérations, les formules de soumission, etc., peut être obtenu à l'adresse suivante:

Services divisionnaires
des Contrats de transport
Division Centre-Ouest
266, avenue Graham
3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

ou au bureau de poste des environs

La date de clôture pour la réception des soumissions est à **15h le 13 février 1991.**

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

CRTC **Décision** Canada

Décision 91-43. **Winnipeg Videon Incorporated** Secteur de Winnipeg (Man.) APPROUVÉ — Renouvellement de la licence de l'entreprise de câblodistribution qui dessert un secteur de Winnipeg du 1er septembre 1991 au 31 août 1996. Décision 91-44. **Greater Winnipeg Cablevision Limited** Secteur de Winnipeg (Man.) APPROUVÉ — Renouvellement de la licence de l'entreprise de câblodistribution qui dessert un secteur de Winnipeg du 1er septembre 1991 au 31 août 1996. Décision 91-45. **Winnipeg Videon Incorporated** Secteur de Winnipeg (Man.) APPROUVÉ — Licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'un réseau qui offrira des émissions éducatives et informatives spéciales à des entreprises de réception de radiodiffusion au Manitoba. La licence expirera le 31 août 1993. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.»


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Division scolaire de la Rivière-Rouge nº 17

Fonds d'opération — revenus et dépenses

pour l'année se terminant le 30 juin 1990

Revenus:	
Gouvernement provincial	4 901 539 $
Gouvernement fédéral	13 443
Gouvernement municipal	1 164 201
Autres divisions scolaires	125 700
Bandes d'Indiens	(3 985)
Organisations privées et individuelles	3 945
Autres sources	70 135
Total des revenus	**6 274 978 $**
Dépenses:	
Instruction régulière	3 677 258 $
Exceptionnel	597 340
Professionnel	117 965
Éducation et services communautaires	5 912
Administration	308 768
Services d'appui aux élèves et aux professeurs	105 549
Transport	505 643
Opérations et entretien	571 513
Autres	107 948
Total des dépenses	**5 997 896 $**
Surplus d'opération courant:	277 082 $
Transferts aux fonds capitaux:	103 811 $
Surplus net après transferts:	173 271 $

Une copie du rapport financier vérifié de janvier à juin 1989 est disponible pour examen aux heures normales de travail au bureau du secrétaire-trésorier, pour tout électeur résidant qui le désire.

Appel d'offres

La Société canadienne des postes accepte les soumissions pour le transport du courrier entre Winnipeg et Vita incluant les services aux points intermédiaires.

Tout renseignement concernant les spécifications du contrat, l'horaire des opérations, les formules de soumission, etc., peut être obtenu à l'adresse suivante:

Services divisionnaires
des Contrats de transport
Division Centre-Ouest
266, avenue Graham
3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

ou au bureau de poste des environs

La date de clôture pour la réception des soumissions est à **15h le 13 février 1991.**

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

La Division scolaire de la Rivière-Seine nº 14

recherche

des professeurs

pour les postes suivants à compter du mois d'août 1991:

1. **St-Norbert Immersion**
   maths, science (9, 10) (1,0)
   anglais, français (9, 10) (1,0)
   sciences humaines (9, 10) (1,0)
2. **Lorette Collegiate**
   biologie 200, 201, 301 (immersion)
   science (9, 10) (immersion) (1,0)

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur demande, le ou avant **le 12 février 1991**, à:

M. Wendell Sparkes
Directeur général
Division scolaire
de la Rivière-Seine nº14
C.P. 160
Sainte-Anne (Manitoba)
R0A 1R0

Greffier de la cour

Le titulaire remplit les fonctions de greffier et assure le suivi des dossiers des instances en matière civile et familiale, au Centre de Saint-Boniface de la Cour du Banc de la Reine. Il s'occupe, notamment, du marquage et de la consignation des pièces, du maintien de l'ordre dans la salle d'audience et de l'assermentation des témoins. Il s'assure du suivi de tous les actes de procédures judiciaires et agit en tant que registraire adjoint avec des pouvoirs limités de signature pour la délivrance de certains actes de procédures prévus par la Loi sur le recouvrement des petites créances à la Cour du Banc de la Reine. Il exécute des tâches de comptabilité et de bureau et aide, au besoin, les membres du corps judiciaire et de la profession libérale, ainsi que le grand public et les fonctionnaires du greffe.

Le candidat aura déjà travaillé dans le milieu judiciaire. Il aura des aptitudes pour la communication, les relations interpersonnelles et l'organisation, ainsi que la capacité de faire preuve de jugement et de discrétion au cours des situations difficiles et de travailler avec un minimum de surveillance. La connaissance de la documentation et de la procédure judiciaires sera un atout. Il devra avoir des compétences de base en dactylographie et pouvoir parler d'une façon forte et claire. La connaissance et l'expérience en matière de tenue de livres et de comptabilité seront un atout. Il est essentiel que le titulaire de ce poste puisse communiquer oralement et par écrit en français et en anglais. L'appartenance à un groupe visé par le Programme d'action positive sera prise en considération. Le présent concours servira à dresser une liste d'admissibilité de six mois.

Salaire:
de 24 776$ à 30 563$ par année

Nº de concours: 3726

Date limite:
le 20 février 1991

Adressez demande écrite à:

Service des ressources humaines
Ministère de la Justice
405, rue Broadway
9e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

À louer

Le Chalet Malouin

Saint-Malo (MB)

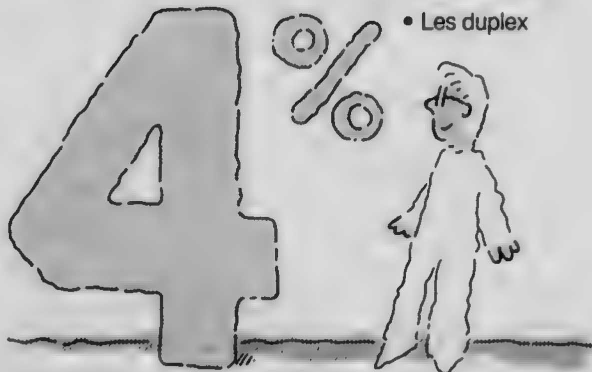
Le Chalet Malouin à Saint-Malo accepte des demandes de locations des appartements pour aîné(e)s dans les motels et, aussi, dans le «Residential Care».

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **Lorette Courcelles, administratrice, au 1-347-5753 entre 9h et 16h.**

DIRECTIVES TOUCHANT L'AUGMENTATION DES LOYERS POUR 1991

Ces directives régissent la plupart des unités locatives de plus de 5 ans, notamment:

- Les appartements
- Les chambres
- Les maisons
- Les duplex



Si votre augmentation de loyer ne vous paraît pas raisonnable ou si vous avez des questions, appelez-nous.

945-2476

Logement Manitoba
Direction des affaires locatives



254, rue Edmonton, bureau 302
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Y4

Appel d'offres

La Société canadienne des postes accepte les soumissions pour le transport du courrier entre Winnipeg et Darlingford incluant les services aux points intermédiaires.

Tout renseignement concernant les spécifications du contrat, l'horaire des opérations, les formules de soumission, etc., peut être obtenu à l'adresse suivante:

Services divisionnaires des Contrats de transport
Division Centre-Ouest
266, avenue Graham
3e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K0

ou au bureau de poste des environs

La date de clôture pour la réception des soumissions est à **15h le 13 février 1991.**

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Manitoba



Conseiller spécial

Fonctions: Le titulaire de ce poste relève du premier ministre par l'intermédiaire du greffier du Conseil exécutif. Il est chargé de gérer et de diriger l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des services en langue française au sein du gouvernement du Manitoba et de faire des recommandations à ce sujet. Il coordonne les activités de tous les ministères et sociétés de la Couronne, sert d'agent de liaison entre le gouvernement et les organismes représentant la communauté franco-manitobaine, siège comme président ou participant aux réunions de divers comités chargés de la politique concernant les services en langue française et traite avec les médias à ce sujet. Il est également chargé de collaborer avec d'autres gouvernements sur les questions de langue.

Qualités requises: Capacité de travailler autant en français qu'en anglais, connaissance approfondie de la communauté franco-manitobaine et de la politique linguistique fédérale et provinciale, expérience considérable des groupes linguistiques minoritaires et connaissance de la politique les concernant; dynamisme, capacité de bien communiquer, entregent. Les qualités de chef et les compétences d'organisation, de prise de décisions et d'élaboration de politiques sont essentielles. La connaissance de l'organisation et des pratiques financières et administratives gouvernementales sera considérée comme un atout. On tiendra compte du programme d'action positive dans le processus de sélection. *Ce concours servira aussi à dresser une liste d'admissibilité pour combler un autre poste au Secrétariat des Services en langue française.*

Échelle de salaire: haut fonctionnaire I — 53 316$ à 65 496$ par an

Nº de concours: 0000

Date limite: le 15 février 1991

Adressez demande écrite à:

Commission de la Fonction publique
155, rue Carlton, pièce 904
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3H8

Le gouvernement soutient le Programme d'action affirmative

*V*oici une excellente occasion à saisir par une personne qu'intéresseraient l'achat et la location/sous-location d'un POSTE D'ESSENCE AVEC DÉPANNEUR situé au 1094 de l'avenue Notre-Dame, à Winnipeg (Manitoba) moyennant 250 000 $ (prix ferme).

POSTE D'ESSENCE/ DÉPANNEUR

Une expérience du commerce de dépannage et du service au public serait préférable, mais les principales qualités nécessaires sont l'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la volonté de s'intégrer à une équipe gagnante. Vous devrez également disposer d'un financement suffisant.

En contrepartie, nous vous assurerons un soutien commercial exceptionnel, notamment en matière de publicité, de promotion et de techniques marchandes.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec renseignements sur votre situation financière, à :

Petro-Canada Inc.
C.P. 945
1695, Ellice Avenue
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2T3

À l'attention d'Eldon Driedger





233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

• Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven. • Jeu de quilles sept jours par semaine • Salle de banquet • Bar et salle à manger • Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

Taché Community Care

est à la recherche

d'animateurs(trices) (II et III)

Envoyez votre curriculum vitae au:

Taché Community Care
a/s C.P. 59
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0



Construction de Défense Canada lance un appel d'offres pour

Amélioration des contrôles d'alarme d'incendie et de chaleur, bfc Shilo (Manitoba).

La date limite prescrite de réception des soumissions est **le mercredi 20 février 1991.**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Section des plans à Ottawa (613) 998-9549.

Référence: SL 162 10

Canadä

La Réserve: l'aventure à temps partiel

Donnez à votre carrière civile à plein temps une autre dimension. Augmentez votre revenu en travaillant à temps partiel dans la Milice, la Réserve de terre des Forces canadiennes.

Vivez une expérience unique et enrichissante. Travaillez avec des gens intéressants durant quelques week-ends et certaines soirées. Profitez de diverses possibilités d'emploi d'été et de voyage. Joignez-vous à la Réserve dès maintenant!

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Recrutement de la Réserve armée
Manitoba et Ontario nord
(204) 786-4314 (à frais virés)
Thunder Bay
(807) 343-5100 (à frais virés)

FORCES
ARMÉES
CANADIENNES

Canadä

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 2 février

7h00 Télé-M **Ma petite pouliche**

7h30 CBWFT **Samedi jeunes**
Télé-M **G.I. Joe**

7h35 CBWFT **Gabby et les petits malins**

8h00 CBWFT **La sagesse des gnomes**
Télé-M **Transformeurs**

8h30 CBWFT **Touftoufs et Polluards**
Télé-M **G.I. Joe**

9h00 CBWFT **Le livre de la jungle**
Télé-M **La croisière s'amuse**

9h30 CBWFT **La bande à Picsou**

10h00 CBWFT **Rahan**
Télé-M **Flash Varicelle**

10h30 CBWFT **Les enquêtes de sans atout**
Télé-M **Magazine Montréal**

11h00 CBWFT **Les arts sacrés au Québec**
Télé-M **Ciné week-end: Un petit miracle**

11h30 CBWFT **La France vue du Québec**

12h00 CBWFT **Ciné-famille: Le prince et le pauvre**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Les héros du samedi**

13h00 Télé-M **Ciné week-end: Tentez votre chance**

13h15 TV-5 **C'est la vie**

14h00 CBWFT **L'univers des sports**

14h15 TV-5 **Temps présent**

15h00 Télé-M **Bugs Bunny**

15h15 TV-5 **Félix**

15h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Faits pour s'entendre**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

16h00 CBWFT **Hockey:** Les Canadiens de Montréal visitent les Islanders de New York.
Télé-M **Alf**

16h30 Télé-M **Batman**
TV-5 **Le Canada sur deux roues**

17h00 Télé-M **Le TVA, édition week-end**
TV-5 **Le temps de vivre**

17h30 Télé-M **Le décompte vidéo star**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Journal télévisé de la S.S.R.**

18h30 CBWFT **Les cyniques à l'université de l'humour**
TV-5 **Thalassa**

19h00 Télé-M **Le téléthon de la paralysie cérébrale 1991**

19h30 CBWFT **La bande des six**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Musiques au coeur**

20h30 CBWFT **Virages**

21h00 TV-5 **Jeune cinéma**

21h15 CBWFT **Le téléjournal**

21h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**

21h55 CBWFT **Bal de neige - Une tempête de plaisir**

22h00 TV-5 **Musique classique**

22h25 CBWFT **Télé-sélection: La guerre de Jenny**

22h30 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

23h15 TV-5 **Musiques au coeur**

0h45 TV-5 **Jeune cinéma**

1h45 TV-5 **Musique classique**

2h15 TV-5 **Radio France Internationale**

Dimanche 3 février

7h00 Télé-M **(Poursuite du Téléthon paralysie cérébrale 1991)**

7h30 CBWFT **Déclic**

7h35 CBWFT **Misha**

8h00 CBWFT **La famille Calinours**

8h30 CBWFT **Les mystérieuses cités d'or**

9h00 CBWFT **Tic et Tac, les rangers du risque**

9h30 CBWFT **La bande à Ovide**

9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**

10h00 CBWFT**Le jour du Seigneur:** Messe célébrée à la Chapelle des Missionnaires du Sacré-Coeur à Québec, par Mario Dufour, ptre.

11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**

12h00 CBWFT **Visions du monde**

12h12 TV-5 **L'Euroflash**

12h15 TV-5 **Flash Varicelle**

12h45 TV-5 **Le petit journal**

13h00 CBWFT **Convergence**

13h15 TV-5 **Scully rencontre**

13h30 CBWFT **L'univers des sports**

13h45 TV-5 **Caractères**

15h15 TV-5 **Rédacteurs en chef**

15h30 CBWFT **Propos et confidences**

15h45 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

16h00 CBWFT **Second regard**

16h30 TV-5 **Génies en herbe international**

17h00 CBWFT **La semaine verte**
TV-5 **L'école des fans**

17h50 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **Journal télévisé de la R.T.B.F.**

18h10 CBWFT **Découverte**

18h30 TV-5 **7 sur 7**

19h00 CBWFT **Star d'un soir**
Télé-M **Fleuves en péril**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Caractères**

20h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
Télé-M **Cinéma: La belle et le vétéran**

21h00 TV-5 **Sentiers du monde**

21h30 CBWFT **Les beaux dimanches**

22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h10 TV-5 **Arts magazine**

22h20 Télé-M **Les sports**

22h31 Télé-M **Vision mondiale**

22h35 TV-5 **Journal télévisé de TF1**

22h40 CBWFT **Le téléjournal**

23h00 CBWFT **Scully rencontre**

23h20 TV-5 **Caractères**

23h31 Télé-M **Mongrain de sel**

23h40 CBWFT **Les nouvelles du sport**

23h55 CBWFT **Politique provincial**

0h05 CBWFT **Ciné-club: Hommage à Jean Renoir: La bête humaine**

0h50 TV-5 **Sentiers du monde**

1h55 TV-5 **Arts magazine**

2h25 TV-5 **Radio France Internationale**

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/20** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 4 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Maritimes en direct**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Des jupons à l'horizon**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Paroles ontariennes**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Science en images**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Pyrénées pirinéos**

16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La chance aux chansons**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Génies en herbe**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Entre chien et loup**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Latitude sud**

19h00 CBWFT **La course Europe-Asie**
Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Expédition pêche: Onatchiway**

19h30 TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Comédie d'un soir**

20h00 CBWFT **Un signe de feu**
Télé-M **L'or du temps**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**

21h25 CBWFT **Le point**

21h30 TV-5 **Viva**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Dallas**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

22h51 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h15 TV-5 **Comédie d'un soir**

0h05 CBWFT **Cinéma: Opération glace verte**

1h15 TV-5 **Viva**

2h05 TV-5 **Radio France Internationale**

Mardi 5 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Manigances**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Le fauve est déchaîné**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Transitions**

14h30 CBWFT **Dallas**
Télé-M **Claire Lamarche**

14h45 TV-5 **Québec Inc.**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Télétourisme**

16h30 CBWFT **Au jeu**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La chance aux chansons**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Félix**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Manigances**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Chop-suey**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Chambres en ville**
TV-5 **Envoyé spécial**

19h00 CBWFT **La cour en direct**

19h30 CBWFT **Super sans plomb**
Télé-M **La vie des gens riches et célèbres**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Tous à la une**

20h00 CBWFT **Cormoran**
Télé-M **Le match de la vie**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
TV-5 **Faut pas rêver**

21h25 CBWFT **Le point**

21h55 CBWFT **La météo**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Metropolis**

22h00 TV-5 **Le divan**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**

22h51 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h15 TV-5 **Tous à la une**

0h05 CBWFT **Cinéma: Tous en scène**

0h40 TV-5 **Faut pas rêver**

1h40 TV-5 **Le divan**

2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Mercredi 6 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**

7h30 CBWFT **Première édition**

8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**

8h30 CBWFT **Passe-Partout**

8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**

9h00 CBWFT **Les anges du matin**

9h30 Télé-M **Aimer**

10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**

10h15 CBWFT **Iniminimagimo**

10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**

11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**

11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**

11h30 CBWFT **Musicolore**

12h00 CBWFT **L'édition magazine**

12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: En cas de guerre mondiale, je file à l'étranger**

13h30 CBWFT **L'heure G**

14h12 TV-5 **L'Euroflash**

14h15 TV-5 **Gros méchant show: Les gros méchants savants fous**

14h30 CBWFT **Le temps de vivre**
Télé-M **Claire Lamarche**

15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**

15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**

16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Sans détour**

16h30 CBWFT **Zorro**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La chance aux chansons**

17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Musique classique**

17h20 TV-5 **Clin d'oeil**

17h30 CBWFT **Il était une fois l'homme**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**

17h45 TV-5 **L'Euromag**

18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **L'heure juste**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**

18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **Hockey:** Les Blackhawks de Chicago visitent les Canadiens de Montréal.
TV-5 **Temps présent**

19h00 CBWFT **Les années coup de coeur**

19h30 CBWFT **Comment ça va?**
TV-5 **L'Euroflash**

19h33 TV-5 **Petit écran grand roman**

20h00 CBWFT **Jamais deux sans toi**

21h00 CBWFT **Le téléjournal**

21h16 Télé-M **L'après-match**

21h25 CBWFT **Le point**
TV-5 **Les francofolies de Montréal**

21h55 CBWFT **La météo**
TV-5 **Cargo de nuit**

22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**

22h05 CBWFT **Enjeux**

22h27 Télé-M **Météo**

22h30 Télé-M **Les sports**

22h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**

22h51 Télé-M **Mongrain de sel**

23h05 CBWFT **L'heure G**

23h30 TV-5 **Petit écran grand roman**

0h05 CBWFT **Cinéma: Choc trauma**

1h25 TV-5 **Les francofolies de Montréal**

1h55 TV-5 **Cargo de nuit**

3h45 TV-5 **Radio France Internationale**

Jeudi 7 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-Partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **Monstres et merveilles**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma: Un pigeon à plumer**
13h30 CBWFT **L'heure G**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Une journée avec...**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Nick, chasseur de têtes** (3e de 7)
Télé-M **Claire Lamarche**
14h45 TV-5 **Le journal de l'histoire**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Noctua**
16h30 CBWFT **Charamoule**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Télétourisme**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Carrières**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce Soir Manitoba**
Télé-M **D'amour et d'amitié**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
TV-5 **Destination le monde**
19h00 CBWFT **Le temps d'une paix**
Télé-M **Sous le signe du faucon**
19h30 CBWFT **Le grand remous**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Samson François**
20h00 CBWFT **Les filles de Caleb**
Télé-M **À communiquer**
20h30 Télé-M **Vie privée**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Arts magazine**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Les TVA, édition réseau**
TV-5 **Pyrénées pirinéos**
22h05 CBWFT **Lance et compte**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 Télé-M **Les sports**
TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h51 Télé-M **Mongrain de sel**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h15 TV-5 **Samson François**
23h51 Télé-M **Ciné-lune: Chez Porky II — le lendemain**
0h05 CBWFT **Cinéma: Miracle à Lake Placid**
1h10 TV-5 **Arts magazine**
1h40 TV-5 **Pyrénées pirinéos**
2h10 TV-5 **Radio France Internationale**

Vendredi 8 février

7h00 Télé-M **Mongrain de sel**
7h30 CBWFT **Première édition**
8h00 CBWFT **Les aventures de Sherlock Holmes**
Télé-M **Gilles Lapointe M.D.**
8h30 CBWFT **Passe-partout**
8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **La cuisine des anges**
Télé-M **Santa Barbara**
10h15 CBWFT **Iniminimagimo**
10h30 CBWFT **Tchaou et Grodo**
Télé-M **Dynastie**
11h00 CBWFT **Le p'tit Champlain**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
11h25 Télé-M **Attention c'est «show»**
11h30 CBWFT **La mer à voir**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Coeur à tout**
13h00 Télé-M **Chacun chez-soi**
13h30 CBWFT **L'heure G**
Télé-M **Magazine Montréal**
14h00 Télé-M **Justice pour tous**
14h12 TV-5 **L'Euroflash**
14h15 TV-5 **Débats**
14h30 CBWFT **D'une série à l'autre: Nick, chasseur de têtes** (4e de 6)
Télé-M **Des gens heureux**
15h15 TV-5 **Journal télévisé de A2**
15h30 CBWFT **Les Schtroumpfs**
Télé-M **De bonne humeur**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Continents francophones**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
Télé-M **Fais-moi un dessin**
TV-5 **La chance aux chansons**
17h00 CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
Télé-M **Le TVA, édition Montréal**
TV-5 **Télétourisme**
17h20 TV-5 **Clin d'oeil**
17h30 CBWFT **Découverte**
Télé-M **Charivari**
TV-5 **Quand c'est bon, il n'y a pas meilleur!**
17h45 TV-5 **L'Euromag**
18h00 CBWFT **Ce soir Manitoba**
Télé-M **Drôle de vidéo**
TV-5 **Journal télévisé FR3**
18h30 CBWFT **Plus**
Télé-M **9 - 1 - 1**
TV-5 **Striptease**
19h00 CBWFT **Grand films: La croix de feu**
Télé-M **La vie en couleur**
19h30 Télé-M **Alfred Hitchcock présente...**
TV-5 **L'Euroflash**
19h33 TV-5 **Latitude sud**
20h00 Télé-M **C'est votre histoire**
TV-5 **Expédition pêche: Onatchiway**
20h30 TV-5 **Le betisier**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Hotel**
21h55 CBWFT **La météo**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
Télé-M **Le TVA, édition réseau**
TV-5 **Mémoires d'un objectif**
22h05 CBWFT **Bouffée de santé**
22h27 Télé-M **Météo**
22h30 CBWFT **Une réalisation de: Reine Malo**
Télé-M **Les sports**
22h45 TV-5 **Journal télévisé de A2**
22h51 Télé-M **Ciné-Lune: Diable en boîte**
23h05 CBWFT **L'heure G**
23h30 TV-5 **Téléobjectif**
0h00 TV-5 **Téléobjectif**
0h05 CBWFT **Cinéma: Prisonnières**
0h30 TV-5 **Le betisier**
1h30 TV-5 **Hotel**
2h00 TV-5 **Mémoires d'un objectif**
2h45 TV-5 **Radio France Internationale**

Ciné-télé du 2 au 8 fév. 1991

Samedi 2 fév.

11h00 Télé-M **Un petit miracle**
Am. 1983. Comédie dramatique de T. Tannen avec John Huston, Pelé et Peter Fox. Un célèbre joueur de soccer aide un foyer pour orphelins à se sortir d'une mauvaise passe financière.

12h00 CBWFT **Le prince et le pauvre**
Adaptation d'un conte de Mark Twain. Un prince et un pauvre échangent leur indentité.

13h00 Télé-M **Tentez votre chance**
Am. 1982. Drame psychologique de D. Greene avec Robert Urich, Meredith Baxter Birney et Jeffrey Tambor. Un acteur sans succès envisage de renoncer à sa carrière pour sauver son mariage.

22h25 CBWFT **La guerre de Jenny**
É.-U. 1984. Drame réalisé par Steven Gethers. Avec Dyan Cannon, Elke Sommer et Robert Hardy. Durant la Seconde Guerre mondiale, une femme s'introduit dans un camp de prisonniers m

Dimanche 3 fév.

20h00 Télé-M **La belle et le vétéran**
Am. 1988. Comédie de R. Shelton avec Kevin Costner, Susan Sarandon et Tim Robbins. Un joueur de baseball vétéran s'éprend d'une enseignante qui a l'habitude de prendre pour amant durant l'été un joueur au talent prometteur.

0h05 CBWFT **Hommage à Jean Renoir: La bête humaine**
Fr. 1939. Drame sentimental réalisé par Jean Renoir. Avec Jean Gabin, Fernand Ledoux, Blanchette Brunoy et Carette. Un mécanicien, conducteur de locomotives, est témoin d'un crime perpétré par un chef de gare sur l'amant de sa femme. Celle-ci, pour qu'il se taise, devient son amante.

Lundi 4 fév.

12h30 Télé-M **Des jupons à l'horizon**
Am. 1953. Comédie musicale de S. Landfield avec Esther Williams, Barry Sullivan et Vivian Blaine. À la suite de déboires sentimentaux, trois jeunes filles s'engagent dans la marine.

0h05 CBWFT **Opération glace verte**
É.-U. 1983. Comédie dramatique réalisée par Ernest Day. Avec Anne Archer, Ryan O'Neal et Omar Sharif. Un ingénieur en électronique se trouve mêlé à un réseau international de trafiquants d'émeraudes et tente de mettre son talent à profit pour effectuer le cambriolage du siècle.

Mardi 5 fév.

12h30 Télé-M **Le fauve est déchaîné**
Am. 1965. Comédie de E. Bellamy avec tony Randall, Shirley Jones et Edward Andrews. Un lion apprivoisé sème la panique dans une ville.

0h05 CBWFT **Tous en scène**
É.-U. 1953. Comédie musicale réalisée par Vincente Minelli. Avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Jack Buchanan et Oscar Levant. Un danseur étoile, vedette du music-hall, se sent délaissé par ses fans. Il accepte le premier rôle d'un grandiose spectacle dans l'espoir de redorer son blason.

Mercredi 6 fév.

12h30 Télé-M **En cas de guerre mondiale, je file à l'étranger**
Fr. 1983. Comédie de J. Ardouin avec Florence Haziot, Denise Didier et Jean-Claude Massoulier. Les tribulations de cinq féministes qui décident d'enlever un écrivain phallocrate.

0h05 CBWFT **Choc trauma**
Drame réalisé par Eric Till. Avec William Conrad et Scott Hyland. Une clinique d'urgence est dirigée par un praticien qui a pour principe de ne jamais laisser la mort accomplir son oeuvre sans lui opposer tous les moyens scientifiques et physiques possibles.

Jeudi 7 fév.

12h30 Télé-M **Un pigeon à plumer**
Am. 1984. Drame psychologique de W. A. Graham avec William Shatner, Cybill Shepherd et Michelle Phillips. Un homme met son mariage en péril à cause de sa passion pour une prostituée.

23h51 Télé-M **Chez Porky II — le lendemain**
Can. 1983. Comédie de B. Clark avec Dan Monahan, Kaki Hunter et Scott Colomby. Des étudiants américains qui préparent une soirée théâtrale entrent en lutte avec un pasteur qui s'oppose à leur entreprise.

0h05 CBWFT **Miracle à Lake Placid**
É.-U. 1981. Drame réalisé par Steven Hillard Stern. Avec Karl Malden, Andrew Stevens et Jessica Walter. Un entraîneur de hockey collégial se voit confier la tâche de former une équipe en vue des Jeux Olympiques d'hiver. Il n'a que quelques mois pour sélectionner des joueurs non-professionnels et en faire des champions.

Vendredi 8 fév.

19h00 CBWFT **La croix de feu**
É.-U. 1989. Drame social réalisé par Paul Wendkos. Avec John Heard, Mel Harris et David Morse. En Indiana, dans les années 20, une organisation à caractère xénophobe et ultranationaliste, le Ku Klux Klan, fait une montée fulgurante. Enlevée et violée, Madge est remenée chez elle dans un piteux état. Stephenson est arrêté. L'avocat Clell Henri accepte d'affronter le brillant plaideur de la défense. (2e de 2).

22h51 Télé-M **Diable en boite**
Am. 1979. Comédie dramatique de R. Rush avec Peter O'Toole, Steve Railsback et Barbara Hershey. Un jeune homme qui fuit la police est engagé comme cascadeur par un réalisateur fantasque.

0h05 CBWFT **Prisonnières**
Fr. 1988. Drame réalisé par Charlotte Silvera. Avec Marie-Christine Barrault, Fanny Bastien et Annie Girardot. L'histoire de femmes incarcérées, réduites à façonner leur vie selon un nouveau code auquel rien ne les a préparées.

Audiences publiques des libéraux fédéraux

La dimension humaine de la récession

Le 24 janvier dernier, le parti libéral du Canada tenait à Winnipeg des audiences publiques sur l'état de l'économie canadienne. Ces audiences s'inscrivaient dans un projet de tournée nationale devant permettre au PLC d'écouter la population sur les problèmes économiques qui l'affecte.

«Nous ne sommes pas sans savoir qu'il y a actuellement des problèmes très serieux en ce qui concerne l'économie, explique le député Ron Duhamel, coprésident du comité chargé d'organiser les audiences publiques dans les quatre provinces de l'Ouest. Mais nous trouvions important de parler avec les gens pour savoir quels sont leurs problèmes et leur perception.»

Une dizaine de groupes se sont présentés aux audiences publiques de Winnipeg. Parmi ceux-ci se trouvaient le Collège universitaire de Saint-Boniface, le groupe Winnipeg Harvest, une délégation de femmes autochtones, la Manitoba Poverty Organisation, etc.

Satisfait du déroulement de la journée, Ron Duhamel précise que l'exercice se révèle utile: «Les gens nous confirment dans notre analyse de la situation économique, mais apportent aussi des données nouvelles.»

Selon le député de Saint-Boniface, deux points majeurs ressortent des commentaires des organismes présents aux audiences: «D'abord, les gens savent qu'il y a de gros problèmes en économie: le déficit, les mises à pied, etc. Ils savent aussi que le gouvernement a des choix complexes à faire. Mais ils nous disent: n'oubliez pas les plus faibles», c'est-à-dire ceux qui sont le plus affectés par la situation économique.

«Par exemple, le CUSB nous a dit: des coupures de 2 %, ça fait très mal pour une petite institution», alors qu'une grande université a une plus grande marge de manoeuvre et peut absorber une compression budgétaire de 2 % sans qu'elle signifie qu'on coupe un programme essentiel.

«Ensuite, poursuit Ron Duhamel, on nous a dit: les gens pensent que les pauvres aiment la pauvreté, mais ce n'est pas vrai, les pauvres veulent se sortir de la pauvreté.» D'où l'importance de ne pas couper les programmes qui permettent aux sans-emplois et aux plus démunis de pouvoir s'en sortir.

Cette tournée des régions du Canada se terminera par un caucus des députés libéraux du 15 au 17 février à Ottawa. «Nous ramassons les données puis nous ferons rapport au chef avant le caucus. Nous espérons que nous aurons sur l'économie des informations tout à fait uniques en vue des prochains débats en Chambre.»

«Quand on dit que chaque mois un demi-million de personnes ont recours aux banques d'aliments pour se nourrir, c'est une statistique. Mais dans cette statistique, il y a des gens qui souffrent énormément», fait remarquer Ron Duhamel.

Sylviane LANTHIER

La page de BICOLO

Bonjour mon ami(e)!

Penses-tu qu'une marmotte peut prédire le temps qu'il fera? Viens avec moi pour trouver la réponse.

Bicolo

Note: N'oublie surtout pas de participer au Concours du Voyageur!



La légende de la marmotte

En Amérique, le 2 février, c'est le Jour de la marmotte. Ce jour-là, on surveille la réaction de la marmotte quand elle sort de son long sommeil de l'hiver. Si la marmotte voit son ombrage, elle en a peur et rentre dans son trou. L'hiver va donc durer six autres semaines! Mais si la marmotte sort un deux février nuageux, le printemps va bientôt arriver.

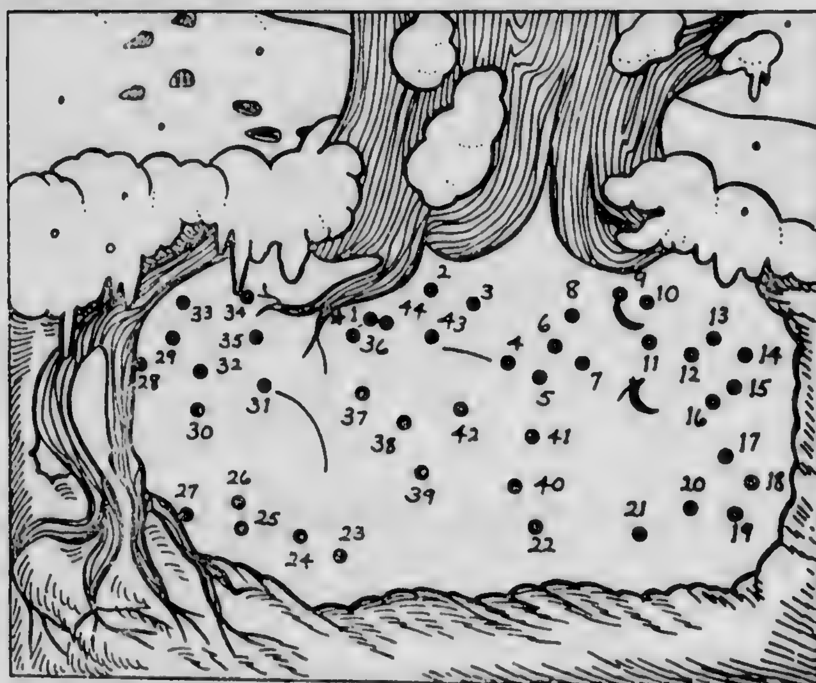
Essaie ceci: le 2 février, observe le temps qu'il fait: est-ce ensoleillé ou nuageux? Ensuite les six prochaines semaines note le temps dans un journal. Tu pourras toi-même conclure si le Jour de la marmotte est vrai ou faux.

L'hiver et les animaux

Souvent les animaux sont cachés mais ils laissent derrière eux des indices qui te disent qu'ils ne sont pas loin.

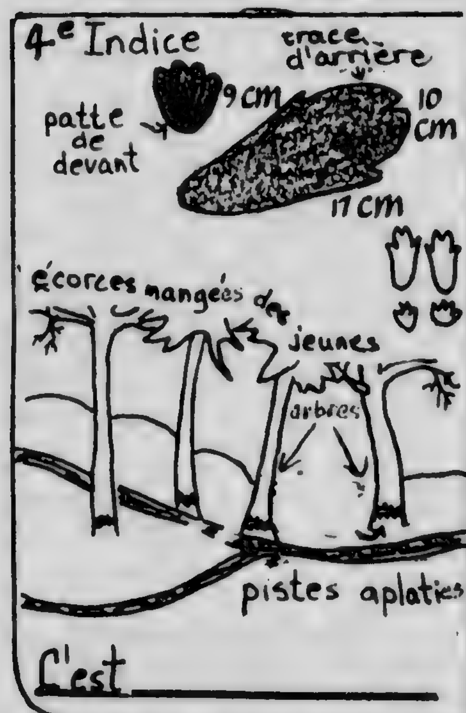
Avec les indices suivantes, découvre quel animal a passé: un écureuil, un lièvre, un ours ou un daim (ou chevreuil).











Qui se cache ici?

Suis les numéros de 1 à 44 pour le découvrir.







Membre gagnant de la semaine
8532
Pierre Legal 10 ans
Sainte-Anne-des-Chênes (MB)

Le daim

En hiver, les daims se nourrissent en creusant dans la neige pour l'herbe, en mangeant des écorces d'arbres et des brindilles.

L'écureuil

Vif comme un éclair... son cri est entendu avant que tu ne le vois. Grimpant dans les arbres, il saute de branche en branche, secouant sa grosse queue. Pendant l'hiver il se nourrit des provisions amassées l'automne.



L'ours noir

En hiver, il hiverne comme la marmotte. Il dort profondément. Il consomme la graisse qu'il a accumulé durant l'été. La température de son corps baisse beaucoup.



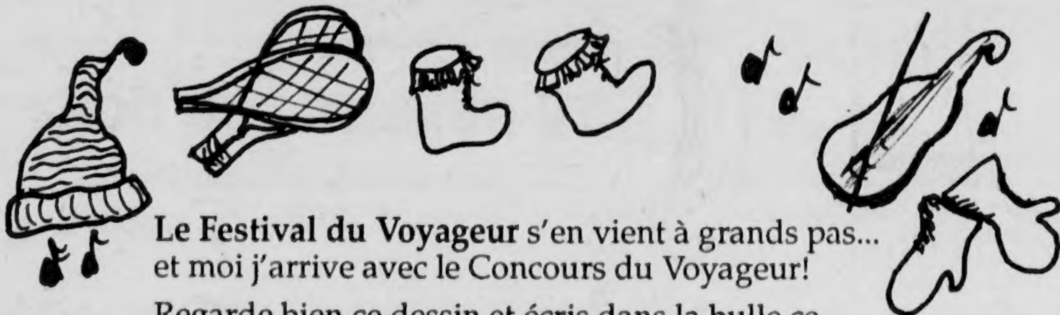
Le lièvre

Oreilles longues
et alertes

Blanc en hiver, brun en été. Ses pattes de derrière sont longues et poilues. Il s'en sert comme des raquettes.

Réponses: Les animaux
1er indice: un ours
2e indice: un daim
3e indice: un écureuil
4e indice: un lapin





Le Festival du Voyageur s'en vient à grands pas... et moi j'arrive avec le Concours du Voyageur!

Regarde bien ce dessin et écris dans la bulle ce que, d'après toi, l'Amérindien dit au Voyageur.



Je choisirai les gagnants ayant imaginé la phrase la plus originale. De beaux prix t'attendent.

Le premier prix: une paire de raquettes!
(Si tu n'es pas membre remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation.)

Tu envoies le dessin avec ta phrase avant **le 10 février** à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (MB)
R0A 1V0

N'oublie pas:
Nom ______________________
Adresse ______________________
____
Âge ________ Numéro de membre ________

La chronique religieuse

L'art de la réception

Voici un texte de l'évêque Louis-de-Gonzague Langevin, Président de la Commission épiscopale des communications sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada, à l'occasion du Dimanche des communications (1) qui se tiendra le 10 février 1991.

L'esprit chrétien est missionnaire. Qui s'en réclame sent vite le besoin de partage. En termes de communication on dirait: de s'exprimer.

Quand arrive le dimanche annuel des communications, c'est l'Église catholique qui invite ses fidèles, mais aussi tous les être humains de bonne volonté, à réfléchir sur le rôle des médias dans notre société et sur leurs propres devoirs.

C'est ainsi que le dimanche 10 février 1991, on nous suggère le thème de **l'autre pouvoir.** C'est un thème qui respecte la nature et le fonctionnement des médias.

On connaît le pouvoir des médias: large, indéniable, puissant. **L'autre pouvoir** serait celui du public: pouvoir plus discret, parfois timide, mais réel.

Qu'il soit lecteur ou spectateur, qu'il soit producteur ou créateur, chacun de nous doit être conscient du droit de cité de cet **Autre pouvoir.**

L'AUTRE POUVOIR



DIMANCHE DES COMMUNICATIONS 10 FÉVRIER 1991

Il existe un art de la communication, avec ses normes et ses exigences que les professionnels connaissent bien. Ils en vivent. Elles soutiennent leur création.

Il devrait exister un art de la réception aussi créateur. On peut toujours s'abstenir: refuser de lire, refuser de regarder, refuser d'écouter. C'est efficace. On dit même: «pas de public, pas de médias!».

Mais il faut aller plus loin. Il faut savoir comment lire, comment regarder, comment écouter. Être capable de rétablir l'équilibre entre l'émetteur et le récepteur. Entre les pouvoirs.

En ce sens, le Dimanche des communications devient à chaque année une occasion de partage et de dialogue. Au nom des valeurs et des croyances que les uns et les autres assument, il suggère de pratiquer l'art de la réaction, l'art du commentaire, l'art de l'intervention.

Mais, au fait, cela ne serait-il que chrétien?

*(1) C'est la version canadienne de la **Journée mondiale des communications sociales**, organisée annuellement depuis 1967 à l'initiative de l'Église catholique. Celle de 1991 est donc la 25e. Cette jounée est à la fois un rendez-vous et une invitation à la réflexion. Elle s'adresse, bien sûr, aux artisans de la communication — «du camelot à la vedette» —, mais aussi et surtout au grand public, à toutes les personnes touchées d'une façon ou d'une autre par les médias.*

SAINT-BONIFACE

Gala annuel Sara Riel

Le gala annuel de la Saint-Valentin en soutien à la maison Sara Riel, centre de réadaptation pour adultes souffrant de troubles mentaux, aura lieu le 14 février 1991 à l'hôtel Westin.

Le prix des billets est de 90$ la personne, incluant le dîner. On peut se procurer des billets à la résidence Shepherd (210, rue Kenny) ou en composant le 237-9263.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). *(Les prix n'incluent pas la TPS.)*

Divers

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$ Composez le 237-0204.
467-

ENTREPÔT DE REVÊTEMENT DE SOL—Payer et emporter seulement. Parfaits pour les salles de jeux ou pour le chalet — revêtements de sol à endos caoutchouté ou en vinyle sans cirage à partir de 3,98 $/v². Lawn turf de 2,98$/v². A&R Carpet Barn, 50, rue Archibald, au sud de Nairn. 233-3061. Ouvert jusqu'à 20 h.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

HOMME À TOUT FAIRE: Réparations, peinture, électricité, plomberie, etc. Composez le 233-3753.
668-

NOUVEAUX SERVICES DU JARDIN DE SAINT-LÉON 1991: A) Camionette disponible pour déménager meubles et vidanges; B) Coupe d'arbres indésirables et enlèvement de déchets; C) Service d'entretien de cours et parterres durant l'été; D) Vente de plants (bedding plants) ce printemps au marché de légumes rue St. Mary's. 233-5618 Denis.
666-

À vendre

SAINT-ADOLPHE: grand lot, 5 acres — 300 pieds de bordure sur la rivière, beaux arbres. Prix seulement 41 500$. Agent 284-9686 ou 1-883-2434.
647-

À VENDRE: appareil photo 35mm Pentax avec objectifs 52mm et zoom 70-210 en parfait état. 200$. Blender Phillips, 14 vitesses, 25$. Machine à ski (exerciseur) presque neuf, marque CCM, 100$. Tél.: 255-5336 après 10h30.
676-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, 4 chambres à coucher, 1 1/2 étages, lave-vaisselle, broyeur des déchets, air climatisé, aspirateur central, garage séparé avec porte électrique. Endroit tranquille. 83 500$. 237-1344.
675-

AGNEAU du Manitoba à vendre. Coupé et emballé, prêt pour le congélateur. Composez le 269-3766 (le soir).
674-

À louer

À LOUER: garçonnière meublée. Libre immédiatement au 525, rue Des Meurons. Composez le 231-0224 après 14h.
663-

À LOUER: 184, rue Dumoulin, 2 chambres à coucher, sous-sol, 2 appareils, stationnement. 535$. Composez le 237-7286.
662-

À LOUER: Foyer Saint-Vincent, 200, rue Horace, air climatisé central, garçonnières. 194$ par mois, tout compris. Dîner — quatre jours par semaine pour 2,50$. Tél.: 233-1925 de midi à 16h.
669-

À LOUER: rue Des Meurons, espace commercial de 600 pieds. Salle de bain, eau, chauffage, air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
670-

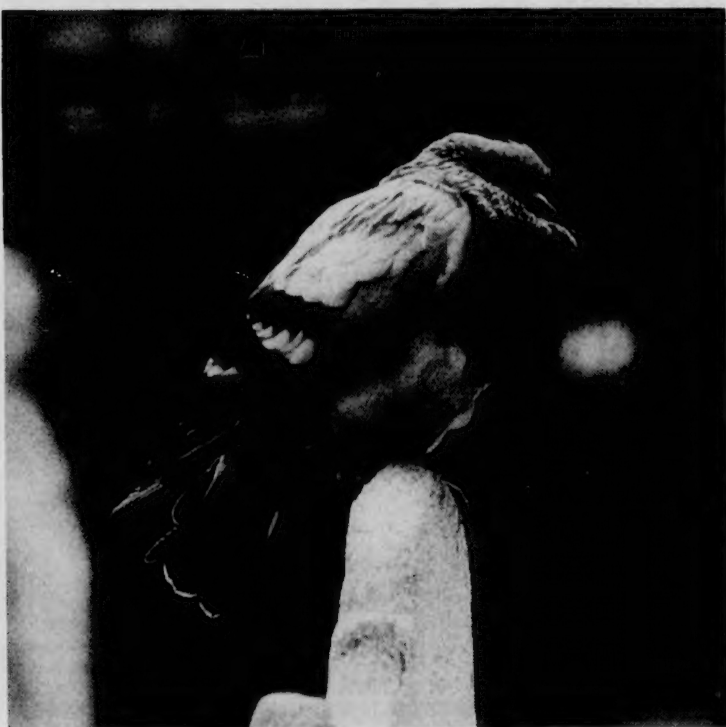
À LOUER: appartement de 3 chambres à coucher, rue Des Meurons, buanderie, entrepôt, grand balcon. Eau, chauffage et air climatisé. 269-1178 ou 235-1150.
671-

ATTENTION! Appartement à louer! Inclut tout! Entrée privée. Stationnement avec prise pour une auto. 295$ par mois. Très propre! Très chaud! 502, rue Aulneau. Juste devant le CUSB. Tél.: 231-1005 ou 256-7698.
667-

À LOUER: à Saint-Boniface, 543, rue Des Meurons, 495$/mois pour 1er mars. Un appartement de 2 chambres à coucher, lave-vaisselle, air climatisé, réfrigérateur, poêle, eau et stationnement inclus. Composez le 235-1392.
664-

QUIZ

Les oiseaux peuvent-ils vivre en ville?



QUESTIONS

1. Les oiseaux peuvent-ils vivre en ville?

2. Quelles sont les plus grandes villes au monde?

3. Combien de véhicules circulent au Manitoba?

4. Et au Canada? et au monde?

5. Quelle sera la population du Canada en l'an 2030?

RÉPONSES

1. Contrairement à ce que l'on peut penser, le milieu urbain, où le bruit ambiant est généralement supérieur à 40 décibels, renferme une densité importante d'oiseaux. La densité peut varier de 200 à 600 couples d'oiseaux nicheurs par kilomètre carré selon le montant de nourriture et la disponibilité des sites de nidification.

Une vingtaine d'espèces d'oiseaux s'installent en ville, ce qui représente une moins grande variété qu'en milieux naturels. Il y a quatre fois plus d'espèces en milieux forestiers et six fois plus d'espèces en milieux riverains. Par contre, la densité est égale ou inférieure à celle des milieux urbains.

2. En 1900, la plus grande ville au monde était Londres avec 6,4 millions d'habitants. 50 ans plus tard, New York se plaçait en tête avec 12,3 millions d'habitants. En 1975, la ville de New York était toujours en première place avec 19,8 millions d'habitants, suivie de près par Tokyo (17,7 millions). En 1990, Tokyo a pris le dessus (23,4 millions d'habitants) et on prévoit qu'en l'an 2000, Mexico sera la plus grande ville au monde avec 31 millions d'habitants.

3. Au Manitoba, environ 800 000 véhicules de tous types circulent, selon le Motor Vehicle Branch. De ceux-là, plus de la moitié (453 000) sont des véhicules à passagers (automobiles et camions).

4. En tout au Canada, 10 530 300 voitures particulières et 3 293 400 véhicules industriels roulent sur les chemins du pays. Au monde, les pays qui ont le moins de problèmes de circulation (le moins de véhicules) sont le Libéria avec 1 600 voitures particulières et 13 000 véhicules industriels, et le Togo qui compte 3 000 voitures particulières et 200 véhicules industriels.

Les États-Unis sont bons premiers pour le plus grand montant de véhicules sur les routes: 126 727 900 voitures particulières et 7 133 300 véhicules industriels. Le Japon arrive en deuxième place avec 27 144 100 voitures particulières et 17 386 300 véhicules industriels.

5. Selon l'Almanach du Peuple, le Canada, qui compte actuellement 26 millions d'habitants, aura une population de 32,7 millions en 2030. Ce chiffre est réaliste si les femmes continuent à avoir une moyenne de 1,7 bébé chacune et si le gouvernement canadien maintient sa politique d'accueillir 145 000 immigrants par année. Après 2030, la population canadienne diminuera progressivement.

Peu importe le taux de croissance au Canada (1% actuellement), le vieillissement de la population se fera sentir avec les années. L'âge moyen des Canadiens est de 33 ans (11,3% ont plus de 65 ans) présentement, et pourrait être de 41 ans en 2011 si la tendance actuelle se poursuit.

Karine BEAUDETTE

RECETTES

Rosettes croustillantes au beurre



1 tasse (250 mL) de beurre, ramolli
1 1/2 tasse (375 mL) de sucre à glacer
2 c. à thé (10 mL) de vanille
1/2 c. à thé (2 mL) de sel
1 oeuf
2 tasses (500 mL) de farine tout usage
Brisures de chocolat

Dans le grand bol du malaxeur, défaire en crème le beurre et le sucre jusqu'à légèreté. Y battre la vanille et le sel. Ajouter l'oeuf et bien battre. Incorporer la farine. Déposer la pâte dans un grand sac à pâtisserie muni d'une douille étoile ouverte de 3/4 po (18 mm) de diamètre, en remplissant le sac à moitié à chaque fois. Exprimer la pâte en biscuits de 1 1/2 po (4 cm) de diamètre, en les espaçant de 2 po (5 cm) sur une plaque à biscuits non graissée. Déposer une brisure de chocolat au centre sur le dessus de chaque biscuit. Cuire au four à 375°F (190°C) de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que le bord des biscuits soit doré. Retirer des plaques; laisser refroidir sur des grilles. Donne env. 5 douzaines de biscuits.

Vous n'avez qu'à utiliser un sac à pâtisserie muni d'une douille rosette pour exprimer la pâte, tout comme vous le feriez avec de la crème fouettée. Et même, vous n'avez pas absolument besoin d'une douille à biscuits. Ces rosettes seront aussi délicieuses si vous façonnez la pâte en boules, pour ensuite aplatir les boules à la fourchette.

Variante: Façonner la pâte en boules de 1/2 po (12 mm) et déposer sur des plaques à biscuits en les espaçant de 2 po (5 mm). Aplatir les boules à l'aide d'une fourchette ou le fon d'un verre trempé dans du sucre granulé. Cuire comme mentionnée ci-dessus. Laisser refroidir et laisser dégouliner des brisures de chocolat fondu sur les biscuits, si désiré.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.

202, boul. Provencher, bur.:200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet

Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
la ville au 231-0435

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
Tél. 284-6897

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

AVOCATS-NOTAIRES

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires

30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact

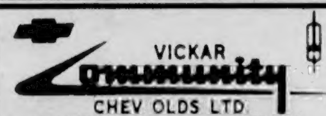
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

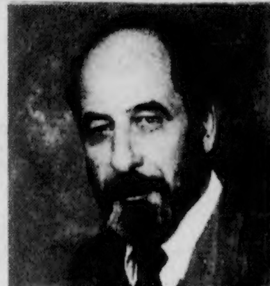
Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS





Paul (P.H.) Fournier
Représentant
964, avenue Regent
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3A8
Tél.: 661-8391

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff
Leslie Malcolmson, Lyne St-Pierre
Edmond Timmerman
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers &Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
• fiscalité • vérification et comptabilité •
• planification pour la TPS •
• consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. Gérard H. Rodrigue.c.a.

Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300. édifice Richardson
1. place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT ***Comptables agrées***

ASSOCIÉS:	ADJOINTS:
Lucien Guenette, C.A.	Maurice Morissette, C.A.
Arthur Chaput, C.A.	Raymond Desrochers, C.A.
Gilles Chaput, C.A.	Richard Senez, C.A.
André Blondeau, C.A.	Russell Paradoski, C.A.
	James Doer, C.A.
	Gérald Schaubroeck, C.A.
	Paul Prenovault, C.A.
	Maurice Fillion, C.A.

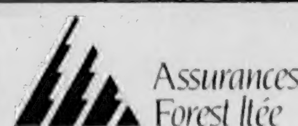
BDO WARD MALLETTE ***Conseillers en administration***

ASSOCIÉS:	ADJOINTS:
Charles Gagné, M.P.A.	Elizabeth Sweatman, M.C.P.
Georges Picton, C.G.A.	Rachel Massicotte

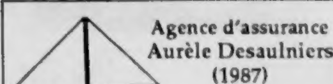
262, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7
Téléphone: (204) 233-8593 Téléfax: (204) 237-0134



ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Vos courtiers:
Claude Forest
Michèle Gosselin
160, rue Marion 237-8434



390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

AGENTS D'IMMEUBLES



L'immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.